

Les mondes scientifiques, sociaux et politiques de l'IRMC depuis 20 ans

La présente livraison de la *Lettre de l'IRMC* est consacrée aux témoignages de quelques-uns, mais la liste ne prétend à aucune exhaustivité, parmi ceux qui ont connu ou fréquenté l'Institut depuis sa fondation en 1992 ou au cours des vingt dernières années. La multiplicité des contributions éclairera le lecteur sur la diversité tant des actions conduites que des acteurs concernés par l'Institut, dans un contexte qui part du durcissement du régime Ben Ali en 1992 et qui aboutit depuis 2011 à une révolution et à une dynamique de changement permanent. On y verra que l'IRMC constitue aujourd'hui encore une référence pour les jeunes chercheurs français, doctorants ou post doctorants, qui y ont été accueillis et qui s'y sont formés à la recherche. Ils y ont éprouvé leurs premières prises d'initiatives et de responsabilités professionnelles. Ils s'y sont intégrés au sein de réseaux nationaux et internationaux. La plupart d'entre eux, après avoir soutenu leur thèse ou publié leur recherche, sont désormais au CNRS ou en poste à l'Université.

On y lira aussi tout l'intérêt de l'apport de l'IRMC à la communauté universitaire tunisienne. Ce ne fut pas sans difficultés au départ, face à la réticence de nombreux collègues nés bien avant l'indépendance, de voir s'implanter à Tunis un centre étranger indépendant des institutions tunisiennes en sciences sociales. Il aura fallu tout d'abord la présence d'un magnifique outil : la bibliothèque avec un fonds historique exceptionnel et l'attrait des plus grands titres en sciences humaines, puis l'organisation de conférences qui ont permis la circulation des savoirs et la création de liens. Il aura fallu ensuite l'instauration d'un comité mixte franco-tunisien, la vigilance politique du premier directeur et de son équipe, ainsi que la curiosité scientifique d'une nouvelle génération tunisienne montante, pour que ces premières résistances se nuancent. Des chercheurs tunisiens furent recrutés en détachement de leur institution d'origine. Ils témoignent ici d'un « milieu » qui leur a apporté une logistique collective, leur a appris tant la rigueur et la valorisation du résultat selon des normes internationales,

qu'une meilleure connaissance de la communauté tunisienne elle-même. Plus encore, ce fut l'occasion pour eux de pratiquer l'inter culturalité universitaire maghrébine, et notamment d'entrer en contact avec leurs collègues maghrébins.

On verra que ce décloisonnement et ces croisements géographiques opérés par l'IRMC ne se sont depuis jamais démentis. En témoignent tant les travaux exploratoires conduits sur la Libye, que les coopérations nouées avec les universités et les centres de recherche algériens, dont le CRASC à Oran, lors de séminaires, de publications, d'envoi de chercheurs et de boursiers selon des objectifs de formation de la jeune recherche. On verra aussi comment l'Institut a poussé tous ses chercheurs à sortir d'un développement fléché de leur discipline et à créer de l'interdisciplinarité et de la convergence scientifique sous l'égide d'un « environnement propice » qualifié de « pépinière » ou de « catalyseur de coopération », apportant de nouveaux messages scientifiques à une époque où les Tunisiens n'avaient pas forcément les moyens de traiter toutes les questions. C'est ainsi que l'IRMC s'est construit une identité internationale « géoculturelle » au croisement des générations de chercheurs et d'étudiants, sur des thématiques contemporaines à l'écoute des « inquiétudes du présent » tout en sachant garder ses distances pour mieux en cerner la généalogie et les modes de fabrication.

Les textes ici proposés font aussi état des conditions historiques et politiques qui présidèrent à plus de 20 ans d'existence. Ils racontent les années de surveillance durant lesquels l'IRMC dut se faire des alliés (son comité de suivi au « regard bienveillant », l'implication des chercheurs tunisiens, ses relations internationales) pour éviter les blocages. On pourra croiser ici et là de beaux témoignages de chercheurs français face à la parole « chuchotante » des Tunisiens, et leurs regrets amers d'une prudence nécessaire qui « contribuait à nous décrédibiliser » vis-à-vis des Français. Plusieurs décrivent un espace de liberté ouvert, un « nœud de réseaux de recherches capable d'appréhender les mutations

régionales et au-delà ». Certains l'abordent comme un refuge et une protection scientifique quelque peu ambiguë entre les dictatures nationales (Tunisie, Libye), et les anciennes positions coloniales de la France. Son atout contre la dictature était ici résolument sa dimension maghrébine et internationale. La seule posture d'évitement de la compromission se situait alors dans le jeu de la carte internationale qui en faisait un pont entre les cultures. En témoigne entre autres l'ouverture à l'anthropologie développée par l'IRMC à la charnière des années 2000 et qui, face à l'impossibilité d'initier une vraie science politique, lui a permis d'élargir son champ de recherche au Maroc et à l'Algérie.

Une complicité s'est inscrite progressivement dans l'histoire d'une institution construite avec les Tunisiens, en suivant leurs demandes et par-delà les frontières géographiques et disciplinaires. Des noms contribuèrent à la cimenter au fil des ans et eurent pour fonction d'assurer un « ancrage par le renouvellement ». Car ainsi que le montre Romain Costa, l'IRMC n'est pas réductible à une série d'actes et de décisions disparates, c'est le mouvement qui l'a entretenu et qui lui a permis d'échapper aux querelles « routinisées » de pensées ou de territoires disciplinaires. Ces noms sont ceux d'Anne-Marie Planel ou des quatre directeurs successifs privilégiant tantôt les sciences politiques, le droit, les études urbaines, ou la socio anthropologie. Ce sont aussi ceux de tous les chercheurs qui ont conduit et mené à publication des programmes de deux, trois ou quatre ans se faisant écho les uns les autres. Puis des symbioses ont éclos, au gré des interactions avec le paysage scientifique tunisien, permettant à la bibliothèque de l'IRMC de relayer celle du CERES, à l'Institut de donner naissance au DIRASET.

Enfin, il ne faut pas oublier la sociabilité au travail produite depuis 20 ans par l'IRMC. C'est toute la productivité sociale, la culture d'entreprise, « l'esprit maison » dont témoignent entre autres une graphiste artiste, un chauffeur sociologue, un bibliothécaire passeur, une agent de service « mère de famille » et une équipe

L'institution IRMC, son histoire, son évolution

administrative fortement rompue à l'écoute au quotidien, à la recherche des bons arrangements, et à l'intelligence domestique, constamment enrichis par un *turn over* bénéfique en dépit des séparations répétées de ceux qui viennent et partent et avec lesquels on s'attache. Les pages qui suivent témoignent de ces années de vies et d'amitiés où se sont construites des pensées et des carrières, dans cette « ruche bourdonnante », où travail et sociabilités se conjuguent facilement.

Puis vint la révolution. Plusieurs documents nous expliquent à cet égard comment la révolution tunisienne a pu revaloriser le rôle stratégique de l'IRMC comme observatoire des changements dans

le monde arabe. La révolution apparaît ainsi comme la « chance » d'une jeune génération de chercheurs pour enrichir les disciplines en les confrontant à une réalité juridique et politique qui se construit au jour le jour. Il y est question de « rupture ontologique » à travers la manière dont les Tunisiens souhaitent désormais construire leur liberté. C'est ici le portait d'une Tunisie inspiratrice, de l'Égypte à la Libye et non isolée du reste du monde. Une Tunisie qui attire de nombreux chercheurs maghrébins mais aussi européens, dont des étudiants en master soucieux de venir faire parler le « terrain ».

Enfin, de l'ensemble des textes ici présentés, exhalent d'autres demandes. Certains remarquent que l'IRMC est sans

doute resté prisonnier des clivages idéologiques et linguistiques qui ont traversé le champ tunisien. À ce titre, l'Institut doit continuer à « faire bouger les frontières », contribuer à mieux faire connaître les travaux en langue arabe, et devra renforcer sa position de « pont » par celle de conciliateur entre les tendances dites arabisantes ou francophones et développer ainsi un universel comme meilleur « horizon d'entente » (selon l'expression de Zvetan Todorov) entre les particuliers.

Pierre-Noël DENIEUIL
Directeur de l'IRMC



L'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) est un centre de recherche en sciences humaines et sociales, à vocation régionale, dont le siège est à Tunis. Créé en 1992, il est l'un des 27 Instituts français de recherche à l'étranger (IFRE) placés sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et, depuis 2000, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) dont il constitue une Unité mixte (USR 3077). Un conseil scientifique participe à l'orientation et à l'évaluation de ses activités. Un Comité mixte franco-tunisien de suivi des activités de l'IRMC se réunit chaque année.

L'IRMC contribue, en partenariat avec la communauté scientifique notamment maghrébine et européenne, au développement de la recherche sur le Maghreb. Ses champs disciplinaires sont : anthropologie, démographie, droit, économie, études urbaines, géographie, histoire, sciences politiques, sciences sociales appliquées aux lettres, à la philosophie et à la psychologie, sociologie.

Ses programmes participent aux débats des sciences humaines et sociales dans une perspective comparée, à l'échelle régionale et internationale. Il organise des formations doctorales, des colloques, des séminaires internationaux et des conférences. Il accueille des chercheurs, des boursiers et des stagiaires maghrébins et français, en coopération avec les institutions des pays concernés.

Sa bibliothèque est ouverte à un large public d'universitaires, doctorants, étudiants, boursiers et stagiaires étrangers. Elle permet la consultation sur place de livres et de revues spécialisées (plus de 30.000 ouvrages et 2 300 titres de revues).

La valorisation de ses travaux de recherche représente aujourd'hui un catalogue de près de soixante publications collectives ou d'auteurs, chez différents éditeurs (dont sa publication annuelle *Maghreb et sciences sociales*).

Équipe de recherche permanente : Myriam Achour-Kallel, Chirine Ben Abdallah, Nadia Benalouache, Kmar Bendana, Hend Ben Othman, Irène Carpentier, Pierre-Noël Denieuil, Alia Gana, Mohamed-Chérif Ferjani, Charlotte Jelidi, Sihem Najjar, Stéphanie Pouessel.

Chercheurs associés : Maha Abdelhamid, Ophélie Arrouès, Hassen Boubakri, Jean-Pierre Cassarino, Sylvie Daviet, Sonia El Amdouni, Abdelhamid Hénia, Nabiha Jerad, Mohamed Kerrou, Monia Lachheb, Houda Laroussi, Besma Loukil, Imed Melliti, Jeanne Riaux, Nadia Sahtout.

Chercheurs, doctorants ou boursiers en accueil en 2013 : Anne Bouhali, Saïda Benchikh-Boulanouar, Mine Demirtas, Mathilde Fautras, Mohamed Hachemaoui, Abdelmalek Hattab, Djaouida Lassel, Mourad Mahmoudi, Souhira Medini, Aurore Mottet, Déborah Perez, Abdelkader Salhi.

Directeur : Pierre-Noël Denieuil.

L'institution IRMC, son histoire, son évolution

L'IRMC a vingt ans 1992-2012



Mounira CHAPOUTOT-REMADI
est professeure émérite d'histoire du Moyen âge du monde arabe et musulman, Université de Tunis.

L'IRMC a vingt ans « que le temps passe vite ! » dirait la chanson, et l'important c'est qu'en cet espace de temps, l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain est devenu un lieu dans lequel les chercheurs en sciences sociales, quelles que soient leurs spécialités, se rencontrent et débattent volontiers. C'est parce qu'il a su s'affirmer comme un lieu de réflexion pour l'ensemble du Maghreb, un lieu où le Maghreb des intellectuels s'est fait au fil des rencontres et des séminaires et continuera à se faire bien avant le Maghreb des politiques.

Cet Institut a une histoire. Au commencement étaient trois collègues qui ont eu une longue histoire avec la Tunisie. Anne-Marie Planel, historienne dynamique, entreprenante et passionnée, arrivée en Tunisie en 1977 ne savait pas alors qu'elle entamait une belle carrière dans ce pays. Elle a été chargée tout d'abord par la Direction des archives du ministère des Affaires étrangères, de faire l'inventaire du fonds de la Résidence générale de l'Ambassade de France à Tunis, fonds constitué principalement de livres et de revues.

Deux ans plus tard naissait le CDTM, Centre de documentation Tunisie-Maghreb. Son but était de maintenir un patrimoine intellectuel et historique et de le mettre à la disposition des chercheurs tunisiens et étrangers. Il faut rappeler à ce sujet le rôle déterminant du regretté Paul Bédarida et ensuite de Denis Louche, successivement conseillers culturels adjoints à l'Institut Français de Coopération qui ont épaulé Anne-Marie Planel et l'ont soutenue constamment dans la mise en place et le rayonnement de ce centre. Cet institut qui constitue l'embryon de ce que sera l'IRMC,

situé au 1^{er} étage de la bibliothèque Charles De Gaulle est devenu très vite un rendez-vous très prisé. On y trouvait en plus du fonds ancien, les livres récents. Le but étant d'aider tout ce qui concernait la recherche en sciences sociales. URBAMA a tout de suite contribué avec le don de ses publications grâce à Pierre Signoles, ancien enseignant de géographie à la Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis.

À côté de l'acquisition d'une documentation de plus en plus riche, le CDTM a organisé des conférences et des débats et les premières thèses de l'époque y ont été présentées comme celle de Jellal Abdelkefi sur la Médina de Tunis et d'autres. De jeunes chercheurs ont bénéficié de bourses de stage comme Khadija Mohsen-Finan, Frédéric Lagrange, Patrice Coussonet, Luc Barbulesco, Nadia Khouri-Dagher, Pierre-Noël Denieul... Le PNR, programme National de Recherche créé à partir du rapatriement des archives françaises sur la Tunisie, travaillera également avec le CDTM. C'est l'embryon de ce qui deviendra l'Institut Supérieur d'Histoire du Mouvement National, ISHMN.



Les qualités et le sérieux d'Anne-Marie Planel, de même que les relations qu'elle a su nouer avec l'ensemble des chercheurs et des enseignants tunisiens ont largement contribué au succès du CDTM. Anne-Marie connaissait tout le monde et bénéficiait d'un capital de sympathie qui a rejailli sur le CDTM.

Au commencement de l'IRMC était aussi Michel Camau, revenu en Tunisie après y avoir accompli son service militaire, à peu près à la même époque qu'Anne-Marie. Michel, chercheur au CRESM d'Aix-en-Provence était alors invité par le CERP, centre de recherche de la Faculté de droit et sciences économiques. Malgré le cloisonnement des facultés existantes, Michel Camau a très vite tissé des liens avec l'ensemble des chercheurs du CERES comme des historiens de la Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis, dans

lesquelles, la Société tunisienne des historiens universitaires (STHU) organisait des rendez-vous hebdomadaires de débats et périodiquement de séminaires, des colloques et surtout des congrès d'histoire et de civilisation du Maghreb.

Michel Camau avait déjà publié sur la Tunisie et sur le Maghreb¹. Il était connu par ses livres et il s'est fait connaître par ses activités à Tunis et par les travaux collectifs qu'il a aussitôt engagés. Il sera amené à faire des séjours plus ou moins longs à Tunis en alternance avec le CRESM², devenu plus tard l'IREMAM³.

En 1992 quand il a été rappelé pour la troisième fois en Tunisie, Michel Camau était tout désigné pour devenir le premier directeur de l'IRMC. Le Centre de documentation Tunisie-Maghreb était ainsi devenu un institut à part entière et à vocation maghrébine. Dès lors, Anne-Marie-Planel et Michel Camau ont travaillé à l'épanouissement de ce centre résolument maghrébin. Dès le départ, il a affirmé sa vocation maghrébine et il a pris en charge la recherche sur l'ensemble des pays de l'UMA. Pendant un certain temps, eu égard à la grave crise algérienne des années 1990, l'IRMC a installé une antenne à Rabat, mais très vite, nos amis et collègues marocains ont voulu avoir leur propre institut et c'est comme cela qu'est né le Centre Jacques Berque.

Cet Institut a bénéficié de l'aide active et efficace du regretté Mohamed Charfi, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, qui a beaucoup aidé à sa mise en place et qui a désigné comme membres du comité de suivi deux grands chercheurs tunisiens, Yadh Ben Achour et Abdelmajid Charfi ainsi que les directeurs successifs de la direction générale de la Recherche scientifique, Brahim Baccari, Moncef El Gaied et Mohamed Nejib Lazhari.

L'IRMC a tout de suite organisé la recherche avec des chercheurs français, allocataires de recherches, des chercheurs associés tunisiens et des doctorants. Très vite, il a su élargir sa vocation en organisant non seulement des séminaires, des débats, des programmes de recherches mais il s'est intéressé également aux jeunes chercheurs en organisant des écoles doctorales associant des doctorants tunisiens et des doctorants venant des universités françaises, écoles animées par des enseignants tunisiens et français.

L'institution IRMC, son histoire, son évolution

Au commencement enfin, un grand historien, le regretté André Raymond⁴ a joué un rôle décisif dans la création de l'IRMC. Bien qu'ayant vécu longtemps en Égypte et en Syrie, il était resté un Tunisien de cœur. André Raymond a entamé sa carrière d'enseignant agrégé d'histoire en Tunisie de 1947 à 1951 au collège Sadiki. Il est parti ensuite à Oxford où il a soutenu un PhD sur la Tunisie, *British Policy toward Tunis (1830-1881)* en 1953. Après une longue carrière au Moyen Orient à l'IFEAD et à l'IFAO, André Raymond qui est notamment connu par sa grande thèse réalisée à partir des registres de la Mahkama du Caire, est rentré en France et à Aix-en-Provence en 1975.

Ce que nous devons retenir d'une carrière riche et qui a donné à André Raymond une stature internationale, c'est qu'il a été un rassembleur de la recherche scientifique. Il a fondé l'IREMAM en 1986, rassemblant ainsi les laboratoires du CNRS. Il a fondé en 1987, l'AFEMAM⁵ et il a activement œuvré pour la fondation de l'IRMC. Je voudrais rappeler à cet égard dans son œuvre prolifique deux publications sur la Tunisie, l'édition d'un extrait d'une grande chronique tunisienne, *Ibn Abi Dhi'af, Présent aux hommes de notre temps. Chronique des rois de Tunis (Chap. IV et V)*, Édition critique, traduction et annotation, 2 vol. Tunis, et une belle étude sur *Tunis sous les Mouradites : la ville et ses habitants au XVII^e siècle*, Tunis, IRMC-Cérès éd., 2006. Il avait demandé à Karim Ben Smaïl de rencontrer à l'occasion de la parution de cet ouvrage, les membres de

l'Association des anciens élèves du Collège Sadiki. Ce fut émouvant.

Anne-Marie Planel, Michel Camau et André Raymond ont été les trois fondateurs de l'IRMC auxquels, personnellement je rends un hommage amical pour l'œuvre et l'action accomplies. Par leur connaissance étendue et renouvelée de l'intelligentsia tunisienne, par leurs travaux personnels et par leur engagement, ils ont contribué non seulement à établir un pont entre recherche tunisienne et recherche maghrébine et internationale, à enrichir la réflexion et le débat sur les grandes questions en sciences sociales et à créer un lieu de rencontres de haut niveau.

Les successeurs de Michel Camau à la tête de l'IRMC ont continué cette orientation et su maintenir les liens qui avaient été tissés. Jean-Philippe Bras, Pierre Robert Baduel et Pierre-Noël Denieul ont tous œuvré pour un Maghreb de la recherche et leur aide, leur participation à sa dynamisation n'ont jamais faibli ; l'harmonie n'a pas été rompue bien au contraire, tous ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour la promotion continue d'une recherche importante. D'ailleurs la chance de l'IRMC c'est d'avoir eu tout le temps à sa tête des personnes qui connaissent bien le pays pour lui avoir consacré l'essentiel de leurs recherches et cette continuité est aussi un des principaux facteurs de succès de l'Institut. Grâce à leur engagement, la libre circulation des idées, la mobilité des chercheurs, les publications, la mise en réseau de l'ensemble de la réflexion

en sciences sociales a incontestablement désenclavé la recherche et évité tout risque d'exotisme. Grâce à eux, plusieurs instituts ont travaillé ensemble, aussi bien ceux des grands centres universitaires français que ceux qui sont basés à l'étranger et dans l'ensemble des pays méditerranéens.

La moisson au bout de ces vingt ans est belle. Une bibliothèque riche de près de 30 000 ouvrages et 2 300 titres de revues. Un personnel tout aussi engagé avec Christiane Sadeddine, présente auprès d'Anne-Marie depuis la création du CDTM et Hayet Naccache. Plusieurs chercheurs tunisiens et français ont contribué au rayonnement de l'Institut comme Abdelhamid Hénia, Mohamed Elloumi, Mohamed Kerrou, Hassen Boubakri, Dorra Mahfoudh, Sihem Najjar, Kmar Bendana et bien d'autres encore ainsi que des chercheurs français comme François Siino, Eric Gobe, Vincent Geisser, Nicolas Puig, Katia Boissevain, Stéphanie Pouessel... La liste et longue et les publications sont là pour témoigner du chemin parcouru.

1. *La Tunisie* avec Charles Debbash, 1973 et *La notion de démocratie dans la pensée des dirigeants maghrébins*, préf. De Ch. Debbasch, Paris, CNRS, 1971.

2. Centre de Recherches et d'Études sur les Sociétés Méditerranéennes.

3. L'Institut de Recherche sur le Monde Arabe et Musulman.

4. André Raymond est mort le 6 février 2011, au tout début de la révolution tunisienne qu'il a accueillie avec bonheur.

5. L'Association Française des Études sur le Monde Arabe et Musulman.

27 Volontaires Internationaux (VI) ont traversé la vie de l'IRMC de 1992 à 2013

Appelés VSN (Volontaires du Service National) puis CSN (Coopérants du Service National) puis VI (Volontaires Internationaux), en poste pour une année (et certains pour deux années), ils ont grandement participé aux activités de l'IRMC et y ont accompagné la recherche, tant dans le service documentation, dont certains spécialisés en cartographie, que dans le service publication et informatique. Certains sont devenus boursiers, chercheurs, universitaires et l'IRMC les a retrouvés au cours de son histoire...

VSN - Documentalistes

1-Stéphane Ventos (1991-1992), *documentaliste*
2-Dominique Valérian (1992-1993), *documentaliste*

CSN - Documentalistes et secrétaires de rédaction (Correspondances)

3-Jean-Pierre Cassarino (1993-1994), *documentaliste*
4-Nicolas Puig (1993-1994), *documentaliste*
5-Johan Gatty (1994), *documentaliste*
6-Benoît Eugène (1995-1996), *documentaliste*
7-Mehdi Remili (1995-1996), *documentaliste*
8-Elisabeth Dentan (1996-1997), *documentaliste*
9-Franck Moroy (1996-1997), *documentaliste et secrétaire de rédaction*
10-Marco Mosca (1998-1999), *documentaliste*
11-Sylvain Grisot (1999-2000), *documentaliste et secrétaire de rédaction*

12-Blaise Deltombe (2001-2002), *documentaliste, secrétaire de rédaction et gestion du site internet*
13-Frédéric Arcens (2001-2002), *documentaliste et cartographe*

VI - Documentalistes, secrétaires de rédaction, rédacteur du bulletin électronique et informaticiens-webmaster

14-Laurent Montgobert (2002-2003), *secrétaire de rédaction et gestion du site internet*
15-Hélène Chauve (2002-2003), *documentaliste et cartographe*
16-Vanessa Litmanowicz (2003-2004), *secrétaire de rédaction et gestion du site internet*
17-Mathieu Coulon (2003-2005), *documentaliste et cartographe*

18-Cédric-Arnaud Gauthier (2004-2006), *webmaster, rédacteur IRMC'Com*
19-Marion Defaut (2005-2006), *documentaliste*
20-Émilie Maiseau (2007-2009), *documentaliste*
21-Guillaume Hilt (2006-2007), *webmaster, rédacteur IRMC'Com*
22-Sandrine Della Valle (2007-2008), *webmaster, rédacteur IRMC'Com*
23-Romain Costa (2009-2011), *documentaliste et secrétaire de rédaction*
24-Yann Le Mouel (2009-2010), *informaticien et webmaster*
25-Pauline Derlon (2011-2013), *documentaliste*
26-Rémi Valentie (2011-2013), *informaticien et webmaster*
27- Alexandra Nobile (2013-...), *documentaliste*

L'institution IRMC, son histoire, son évolution

Aux origines de l'IRMC



Michel CAMAU

est professeur émérite des universités. Il a dirigé l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (Aix-en-Provence), a enseigné à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence et a été directeur de l'IRMC de 1992 à 1997.

Le contexte et les concepts fondateurs

1992 est l'année de naissance officielle de l'IRMC, mais celui-ci était en gestation depuis près d'un an et demi avant son ouverture. La période était placée sous le signe de grandes transformations, avec la chute du mur de Berlin mais aussi la création de l'Union du Maghreb arabe. Du point de vue logistique, il y avait à Tunis le socle important du *Centre de documentation Tunisie-Maghreb* dont Anne-Marie Planel avait été la cheville ouvrière à partir de ressources françaises documentaires et bibliothécaires qu'elle a eu le talent d'organiser et de valoriser pour offrir un service très important à la communauté scientifique tunisienne. L'idée était de passer à la vitesse supérieure avec à l'esprit le format des centres de recherche français existant déjà de par le monde. Et ce projet a mûri.

Lorsque j'ai été sollicité, j'étais directeur de l'IREMAM depuis peu et j'ai hésité parce que cela m'ennuyait d'écourter mon mandat. J'ai fini par accepter car ce projet renouait avec un autre, entrepris avec le CNRS, qui devait en principe me nommer directeur-adjoint de son bureau de Tunis en 1986. La chose ne s'était pas réalisée pour des raisons liées aux effets en chaîne de l'alternance politique (première

cohabitation) en France. Lorsque l'administration française m'a relancé en 1990, certains de ses responsables avaient en tête ce premier projet non abouti. En acceptant, j'insistais sur la nécessité d'établir des liens entre des nouvelles générations de chercheurs en France et au Maghreb, sortir des relations franco-maghrébines « de papa » et créer quelque chose qui ne soit pas franco-français, mais franco-maghrébin, et d'abord franco-tunisien à partir de ce capital du CTDM, pour aller vers des perspectives euromaghrébines puisque le contexte était au renouvellement des relations entre l'Europe et le Maghreb.

Sur le plan politique, il y avait eu une initiative du secrétaire d'État à la Coopération internationale du Gouvernement Rocard, Thierry de Beaucé, qui, de passage à Tunis en 1990, avait émis le souhait de la création d'un « Institut de recherche sur le Maghreb contemporain », nom que nous avons retenu.

J'avais souhaité mettre en place cet Institut en négociant d'abord avec les autorités tunisiennes avant de poser d'autres jalons, comme il m'était demandé, au Maroc et en Algérie. Du côté du ministère français des Affaires étrangères, il s'agissait de créer un établissement autonome financièrement, c'était là une grande conquête, qui ne plaisait

culturelle. Cette victoire sur le principe de la non fongibilité des crédits avait été remportée par Jean-Claude Vatin, directeur du CEDEJ au Caire, elle signifiait un statut d'Établissement à autonomie financière, condition d'autonomie de la recherche. À l'ambassade à Tunis tous ne voyaient pas cela d'un bon œil.

À mon arrivée, le message était : « débrouillez vous ! ». J'ai dû m'improviser diplomate. J'ai donc négocié avec le Ministre Charfi qui voyait les choses de façon favorable. Il était un souverainiste très ferme, c'était à son honneur, qui souhaitait s'assurer de la part des Tunisiens dans le projet. J'ai proposé la création d'un comité de suivi où la recherche tunisienne serait dûment représentée ; cela lui a convenu et il a transmis le dossier au ministère tunisien des Affaires étrangères, qui donna son aval quelques mois plus tard.

Les objectifs internationaux et l'expérience marocaine

Le premier principe était la relation entre les communautés scientifiques au-delà des chercheurs spécialisés sur le Maghreb et le monde arabe, que l'IRMC soit synonyme d'une ouverture et non d'un enfermement



Inauguration de l'IRMC, 1992.

pas à tout le monde. Cela signifiait qu'il y aurait une dotation budgétaire propre à l'IRMC, dont les crédits ne pourraient pas être amalgamés avec ceux de la coopération

dans des échanges classiques et routiniers qui existaient déjà. Le second principe était la formation de jeunes chercheurs français mais aussi européens, espagnols, italiens ou autres,

L'institution IRMC, son histoire, son évolution

sur place ; qu'ils ne soient pas là en *off shore* mais en interaction avec les jeunes chercheurs du cru et avec le réseau scientifique local, dans le cadre de programmes de recherche configurés dans une perspective euromaghrébine. Nous avons entrepris à l'époque de faire venir des chercheurs marocains et algériens à Tunis ainsi que des Tunisiens et des Algériens au Maroc.

Ce fut une période difficile de discussions avec les services français au Maroc, parce que le projet était contraire aux routines administratives axées sur des relations de type bilatéral et non pas régional. La notion de Maghreb était totalement étrangère aux modes de fonctionnement des postes diplomatiques. Quant aux autorités marocaines, elles nous disaient « vous êtes à Tunis mais nous que sommes-nous dans votre projet ? ». Je voulais montrer qu'il n'y avait pas de tropisme particulier, que le directeur de l'IRMC pouvait résider 6 mois à Tunis et 6 mois à Rabat, dans une dimension régionale et française mêlée, ce qui est présentement le cas de l'IFPO au Proche-Orient. Je n'ai pas été entendu, faute de porte-voix, sans doute. Il a été décidé en haut lieu de transformer la représentation de l'IRMC au Maroc, assurée jusque-là avec grand mérite par Susan Ossman, en un centre distinct de celui de Tunis. J'ai alors incité amicalement Alain Roussillon à venir à Rabat, où son rôle a été déterminant. Rapidement, il s'est fortement inséré dans les réseaux marocains de recherche, permettant au Centre Jacques Berque (CJB) de prendre corps, l'IRMC assurant sa gestion administrative et financière jusqu'après mon départ. Il y a donc eu, échec du projet que j'avais porté, un Institut à vocation régionale, et néanmoins réussite, puisque le CJB a pu se constituer et par la suite prendre l'essor qui est le sien aujourd'hui.

La recherche en régime autoritaire

Quand nous avons nourri le projet d'un IRMC, le régime Ben Ali n'avait pas encore pris la forme que nous savons. Manque de chance ou d'à propos, c'est au moment où l'IRMC entre en scène, que le pouvoir amorce un tournant répressif qui va cristalliser sa configuration autoritaire. Lors de mon premier voyage à Tunis pour prendre mes fonctions, l'ambassadeur avait fait état des déclarations de Rached Ghannouchi, me semble-t-il à l'appui, de l'épreuve de force engagée par Ben Ali contre Ennahdha ; il

m'avait dit : « vous arrivez au mauvais moment ». De fait, le régime a basculé dans une formule autoritaire des plus professionnalisées, dont le fonctionnement s'apparentait au « panoptique » de Bentham, revisité par Foucault. Je parlais à ce propos d'un « régime de surveillance » qui consiste à la fois dans l'affichage d'une omniprésence policière et dans l'aptitude à faire entrer dans les têtes que cette omniprésence est totale. C'est donner à croire que si la surveillance n'est pas nécessairement visible, il y a néanmoins toujours quelqu'un qui est là pour tout voir et tout entendre.



Inauguration de l'IRMC, 1992.
Michel Camau et Yves Saint Geours.

Peu étaient pleinement immunisés contre cette intériorisation de la surveillance. Sans être de ceux-là, nous étions en situation de prendre concrètement la mesure de la complexité d'un système autoritaire. Ainsi, avec la Sous-direction de la Recherche scientifique tunisienne, notre interlocutrice, nous avions affaire à des responsables, auxquels je tiens à rendre hommage, qui n'étaient pas les représentants patentés du Palais. Leur ligne de conduite par rapport au comité de suivi et aux activités de l'IRMC ne participait en aucune manière du régime de surveillance. Le régime autoritaire n'est pas un monolithe, il comporte des failles. Ainsi, par exemple, les autorisations d'accès au terrain ou d'enquêtes étaient soumises au visa du ministère de l'Intérieur. Nous passions par l'intermédiaire de la Sous-

direction de la Recherche scientifique, qui nous couvrait, notamment pour les enquêtes hors de Tunis où il était plus difficile de ne pas respecter la consigne de demande préalable. Nos relations entre universitaires tunisiens et français n'avaient rien de conforme au portrait qui trônait dans tous les bureaux des administrations.

Du côté diplomatique français, il y avait ceux qui sans se faire d'illusion sur Ben Ali se demandaient s'il ne fallait pas le ménager et d'autres qui étaient implicitement sur la même longueur d'onde que la nôtre, à savoir ouvrir des espaces de liberté. Je me souviens d'une discussion avec l'Ambassadeur de France en fonctions lorsque le Gouvernement tunisien a décidé d'une autorisation préalable à tout colloque. Je lui avais dit qu'il n'était pas question de nous y soumettre et nous ne nous y sommes jamais soumis. Nous sommes allés le plus loin possible. Par exemple avant mon départ nous avons sorti un numéro spécial de la revue *Maghreb/Machrek* (juillet-septembre 1997) sur la Tunisie. Ma contribution était, thématiquement, la plus politique. J'ai essayé d'y dire des choses fortes tout en restant dans les normes académiques. Au demeurant, certains Tunisiens écrivaient des « choses fortes » dans la presse locale. Ainsi, par exemple, je me rappelle avoir cité un journaliste d'*Achaâb* qui, sur le mode humoristique, suggérait que la politique n'était pas une activité raisonnable en Tunisie.

L'IRMC, un espace de liberté ?

Il est possible de dire que l'IRMC a été un espace de liberté. Toutefois, je ne sais pas si tous les chercheurs, parmi les plus jeunes, l'ont toujours vécu ainsi. Par exemple pour le bulletin de l'IRMC il y avait de ma part une incontestable autocensure ; certains, à tort ou à raison, l'ont mal perçue.

Les chercheurs tunisiens pouvaient trouver à l'IRMC des ouvrages indisponibles dans leurs institutions et travailler dans des conditions peu abordables ailleurs. On y voyait aussi des opposants politiques ; c'était un lieu ouvert, hélas même aux flics !... Espace de liberté quand nous organisons des séminaires à l'Académie de Carthage. Je retiens le souvenir d'une grande liberté de ces débats, qui touchaient à des questions de fond. Espace de liberté aussi avec les programmes de recherche. Il est vrai que les travaux étaient conduits en termes académiques et non de dénonciation politique. Ce qui nous ramène bien sûr au

L'institution IRMC, son histoire, son évolution



Inauguration de l'IRMC, 1992.

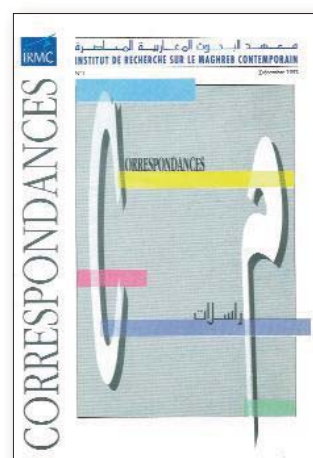
débat sur le rôle des sciences sociales et les limites de la « neutralité axiologique ».

Un bilan

Faisons un bilan de ces années de plomb avec des critères de satisfaction. La principale satisfaction est l'inscription de l'IRMC, dès mon mandat, dans le paysage de la recherche, avec la réalisation d'excellents programmes, dirigés par Mohamed Elloumi, Abdelhamid Hénia et Mohamed Kerrou. Quant aux insuffisances, elles ont été corrigées par mes successeurs. Il s'agit d'abord de la relation avec le CNRS, que je n'ai pas réussi à impliquer directement dans le développement de l'IRMC. Les choses ont changé plus tard quand le CNRS a reconnu le statut des IFRE sur le modèle du CEDEJ du Caire. Autre insuffisance, Alger, où l'idée était de faire place à l'IRMC dans les locaux du nouveau centre culturel français qui était projeté. Il n'y a pas eu de suite du fait de l'évolution de la situation algérienne et de la politique française. Troisième insuffisance, rattrapée par la suite, une dimension européenne trop réduite en matière de recherche. S'il fallait parler d'échec, je mentionnerais celui du beau projet de constitution, auprès d'un éditeur français prestigieux, d'une collection d'ouvrages de chercheurs maghrébins, vivant et travaillant au Maghreb. Enfin, l'IRMC, lorsque je le dirigeais, n'a pas su ou pu se montrer suffisamment attractif auprès d'un milieu monolingue arabophone.

Tout naturellement, j'ai eu droit à mon lot de critiques ici et là. À ce sujet, je me bornerai à mentionner deux anecdotes. Un jour, lors d'une brève conversation un quidam m'a aimablement traité de « mercenaire ». Sur Internet, quelqu'un s'est amusé à un jeu de mots pour m'appeler Kamel Michaud. Ces critiques, dont j'accepte le fait (surtout si l'humour s'en mêle), sinon la teneur, renvoient à des ambiguïtés fondamentales qui nous

dépassent mais néanmoins nous concernent. À ce que je sache, il n'y a pas d'équivalent tunisien de l'IRMC à Paris ! Des relations historiques hégémoniques ? Assurément, mais cela ne signifie pas que nous, chercheurs, sommes nécessairement des vecteurs de l'hégémonie. Restent nos conduites... Libre à chacun d'en juger.



(propos recueillis par Pierre-Noël Denieuil et Abdelhamid Henia)



Table ronde IRMC, avril 2011.

De gauche à droite : Michel Camau, Pierre-Noël Denieuil, Hamadi Redissi, Mouldi Lahmar, Vincent Geisser.

L'institution IRMC, son histoire, son évolution

Une journée à l'IRMC



Jean-Philippe BRAS

est professeur de droit public à l'Université de Rouen, Président du Conseil scientifique du Pôle Maghreb. Il a été directeur de l'IRMC de 1997 à 2003.

Il fallait d'abord garer son véhicule à l'ombre improbable d'un araucaria, dans la rue Mohamed Ali Tahar, de ce calme quartier de Mutuelleville. À l'entrée, encadrée de deux grands palmiers, de la sobre villa blanche où se tient l'IRMC, on était accueilli par Salem Yacoubi ou Tawfik Labidi qui, faute de garder les buts du Club Africain ou de l'Espérance de Tunis, veillaient sur les locaux de l'Institut. Car le football était la première affaire du jour, et une affaire sérieuse, substitut à un champ politique déserté, où Sahéliens, Sfaxiens, Tunisois réglaient leurs comptes entre eux, et bien sûr tous ensemble avec l'Espérance de Tunis, club du peuple et du pouvoir, présidé par le genre du Président.

La chronique du championnat faite, on descendait par une marche abrupte dans un jardin bas et fort inondable, ce qui rendait le fonds documentaire sujet aux intempéries, au grand désespoir des bibliothécaires. Mais ce jardin, avec ses bancs de pierre, ses arbustes et ses herbes un peu folles, était propice aux conversations et aux déambulations, sorte d'extension pour le travail académique de locaux toujours trop exigus ; lieu de pause aussi, où se grillaient les cigarettes, Latifa Bessoudi son cendrier à la main ; aire des festivités enfin, à l'occasion des séminaires et des journées d'études, mais aussi des départs célébrés par le fumet du méchoui et scandés par les stridents youyous des femmes.

Au fond du jardin était sis le « studio », où se tenaient tant bien que mal les chercheurs. Ce lieu mal commode et un peu sombre pouvait s'emplit d'animation,

notamment à l'occasion des réunions du comité de rédaction du bulletin d'informations scientifiques *Correspondances* qui, avec les séminaires de recherche, conférait une corporalité à l'équipe de recherche, qui n'était pas acquise au départ, les chercheurs étant recrutés sur projets et pour des durées limitées. Ces moments communs étaient donc précieux, fortifiant les liens entre chercheurs français et tunisiens, associant pleinement les doctorants, moins solennels que la réunion annuelle du laboratoire. Le bulletin était aussi un instrument de veille sur la production scientifique maghrébine, et de collaborations scientifiques élargies. Kmar Bendana a beaucoup contribué au souffle du bulletin – nous étions dans l'histoire culturelle *in vivo* – comme elle l'a fait pour IBLA, la revue de l'Institut des Belles Lettres Arabes, avec lequel l'IRMC a toujours entretenu une forme de

Puis, il fallait entrer dans le vestibule de l'Institut dans une quiétude obligée par la proximité immédiate d'une bibliothèque, à la fréquentation toujours réconfortante, où le chuchotement était de règle, sous la vigilance de Catherine Cassan-Touil et de son équipe. Mais tout changeait les jours de séminaires ou de conférences, dans le fracas des tables et des chaises que l'on déplace, puis des débats souvent vigoureux qui s'y tiennent. La partie gauche du vestibule était le domaine de Jellal Derouiche, passeur à la civilité souriante, passeur des livres entre le magasin (à sa gauche) et la bibliothèque, des livres aux photocopies (à sa droite), des visiteurs vers les bureaux auxquels on accédait en gravissant un escalier.

En vis-à-vis immédiat du haut de l'escalier, se trouvait le secrétariat de la direction. La porte à peine ouverte, Christiane Saddem et Hayet Naccache lançaient immanquablement à la cantonade



Séminaire à l'IRMC avec des chercheurs tunisiens et français 1999.

correspondance implicite, dans une position commune d'intermédiation. Après un maquettage précis par Besma Ouraïed, et la contribution des volontaires du service national qui apportaient un surcroît de jeunesse à l'Institut, le bulletin était envoyé à l'imprimeur puis faisait l'objet d'une distribution certes coûteuse et parfois malaisée dans les incertitudes des acheminements postaux, – mais nous n'étions qu'aux balbutiements de l'Internet.

et à l'unisson un vigoureux « bonjour, Monsieur le directeur ! » qui n'était pas dénué d'une forme d'ironie bienveillante, marque d'une confiance réciproque.

Tous ces rituels de passage étaient bien réconfortants au moment où il fallait s'asseoir à la table de travail où s'entassaient dossiers et parapheurs.

Un des moments de la fin de la matinée était consacré à faire le point avec Anne-Marie Panel, directrice adjointe de l'IRMC,

L'institution IRMC, son histoire, son évolution

sur les questions stimulantes, autour des programmes de recherche, du calendrier scientifique, et des partenariats avec les chercheurs tunisiens (sa fine connaissance du monde universitaire tunisien, acquise de longue date, notamment dans le cadre du Centre de Documentation Tunisie Maghreb (CDTM) qu'elle dirigea et qui préfigurait le futur IRMC, fut bien précieuse pour les directeurs successifs de l'Institut) et les questions nécessaires, budgétaires ou du rythme des publications et de la préparation des rapports d'activité.

Mais il fallait aussi sortir du bureau, pour se rendre aux rendez-vous et aux réunions au service culturel et à l'ambassade, où l'on pouvait s'assurer de la cohérence des dispositifs de coopération, et susciter des complémentarités (les enquêtes conduites par Eric Gobe et Vincent Geisser avec un financement du service culturel, les relations établies avec l'AFD dans le cadre du programme conduit par Mihoub Mezouaghi). Il s'agissait aussi d'aller à la rencontre des partenaires tunisiens, pour établir des entreprises communes, ainsi des réunions préparatoires en vue des rencontres annuelles de jeunes chercheurs avec l'Université de Tunis, dirigée par le recteur Mahbouli, qui ont constitué un point fort de cette coopération. Mais, pour atteindre nos interlocuteurs, encore fallait-il déjouer les embarras de la circulation dans Tunis, ce que s'employait à faire avec talent, mais pas toujours avec succès – à l'impossible, nul n'est tenu –, Fathi Aouadi.

Les discussions avec les chercheurs et les doctorants en poste à l'IRMC étaient toujours passionnantes, en raison notamment des spécificités de l'Institut, qui en faisaient un lieu de recherche à la fois très libre et très contraint. Il était très libre sur le plan académique, et la transgression des frontières disciplinaires y était à la fois nécessaire, tant l'équipe avait une composition pluridisciplinaire (historiens, géographes, sociologues, anthropologues, linguistes, politologues, économistes... et un peu juristes) et souvent réjouissante par les nouveaux angles de vue sur les programmes qu'elle suscitait. Cette liberté disciplinaire se manifestait encore par l'investissement de disciplines qui n'avaient guère leur place dans le champ académique tunisien, comme l'anthropologie, fille marquée d'une ethnologie coloniale, à travers le programme conduit par Mohamed Kerrou, et la participation de l'IRMC à la création de l'Association des anthropologues de la Méditerranée (ADAM). D'autres initiatives

ont pu être conduites dans le cadre de l'Institut, qui correspondaient bien à des besoins exprimés par des acteurs de la communauté scientifique tunisienne, par exemple sur le croisement entre droit et histoire, ce qui permit de mettre en place un groupe de travail entre juristes et historiens, où s'impliquèrent particulièrement Sami Bergaoui, Abdelhamid Henia, Sana Ben Achour, puis Nada Auzary-Schmaltz.



Séminaire à l'IRMC avec des chercheurs tunisiens et français, 1999. De gauche à droite : Abdelmajid Charfi, Jean-Philippe Bras et Amar Mahjoubi.

Mais l'IRMC était aussi un lieu de recherche très contraint sur le plan politique, confronté à la problématique de la mise en œuvre de la recherche en sciences humaines et sociales sous un régime autoritaire, que connaissaient également d'autres instituts équivalents dans le monde arabe. La difficulté était de taille. Était-il possible de tenir les standards de recherche avec ce qu'ils supposent d'autonomie du chercheur, et de conduire des travaux et de produire des résultats de la recherche qui ne mènent pas à la fermeture de l'Institut ? Dans ses nuits agitées, le directeur pouvait se représenter l'Institut comme sur le faite d'un toit, dont l'un des versants précipitait vers la complaisance et l'autre vers la perte. Si l'édifice a tenu, avec ses délicats équilibres, c'est qu'il a été bien conçu dans sa phase initiale, ce dont il est largement redevable à Michel Camau, son premier directeur. Pleinement intégré dans le dispositif de la coopération scientifique et culturelle bilatérale, l'Institut a été doté d'un comité de suivi franco-tunisien qui se réunissait chaque année, et dont les membres tunisiens étaient nommés par le ministre de l'Enseignement supérieur. Les relations de confiance qui ont pu être nouées avec ceux-ci, Moncef El Gaïed, le directeur de la recherche scientifique au ministère, Yadh Ben Achour

et Abdelmajid Charfi, les réunions annuelles où la partie tunisienne pouvait exprimer ses souhaits sur le renforcement des partenariats, ont contribué à éviter les chausse-trappes, à faciliter la délivrance des autorisations de recherche, à obtenir le détachement d'enseignants-chercheurs de l'université tunisienne à l'IRMC, où ils conduisaient des programmes pluriannuels. Parallèlement, un travail de mise en forme des termes des programmes de recherche, des demandes d'autorisation de recherche par les jeunes chercheurs permettaient d'éviter des difficultés prévisibles, pour des travaux ultérieurement publiés dans le cadre de l'Institut ou d'autres instances scientifiques. Ce travail était d'autant plus indispensable quand les chercheurs relevaient des disciplines des sciences politiques, comme ce fut le cas pour Vincent Geisser et Eric Gobe. Ces traits marquaient une vraie spécificité de l'IRMC par rapport au réseau des instituts français de recherche à l'étranger, qu'il fallut parfois défendre, notamment quand le ministère des Affaires étrangères étendit le dispositif des comités de suivi à d'autres instituts, sur le modèle de l'IRMC donc, mais envisagea en retour d'étendre à l'IRMC le principe de nomination par l'ambassadeur des membres représentant les institutions scientifiques du pays d'accueil. Ce dispositif a également permis une pleine appropriation de l'outil de coopération qu'est l'IRMC par les enseignants-chercheurs tunisiens en poste à l'Institut. Au terme de leur détachement, ceux-ci ont continué de s'impliquer fortement dans les activités de l'Institut. Ce fut notamment le cas d'Abdelhamid Henia qui a créé et dirigé un gros laboratoire d'historiens (DIRASSET), dont les partenariats internationaux sont nombreux, avec des laboratoires français, européens et maghrébins, mais aussi avec l'IRMC, par l'organisation conjointe de rencontres jeunes chercheurs. Mais l'observation vaut également pour Mohamed Kerrou pour l'anthropologie, Hassan Boubakri pour les coopérations avec la Libye, ou Mohamed Elloumi pour l'économie du secteur agricole. Une limite à une pleine implication de la communauté scientifique tunisienne à l'Institut a cependant subsisté : celle de la langue de travail, qui était exclusivement le français, ce qui avait l'inconvénient d'épouser des clivages implicites à cette communauté scientifique.

Un autre atout de l'Institut aux yeux des autorités tunisiennes était naturellement sa dimension maghrébine. Dans un contexte de fermeture des frontières où les institutions

L'institution IRMC, son histoire, son évolution

scientifiques régionales avaient été mises en sommeil, l'IRMC était l'un des rares lieux où chercheurs algériens, marocains et algériens pouvaient se réunir et conduire des projets communs. Cette dimension maghrébine faisait partie des pré-requis des programmes de recherche de l'Institut. On se souvient des chercheurs algériens arrivant par la route dans les années noires, visiblement soulagés d'avoir échappé à l'improbable destinée promise par les barrages routiers, et des partenariats établis à cette époque avec le CREAD de Yacine Ferfera, le CRASC d'Oran dirigé par Mme Remaoun, ou avec la revue *Naqd* de Daho Djerbal, qui tenaient le cap dans la tempête. Ce fût aussi le temps de la création du Centre Jacques Berque à Rabat, issu d'une antenne délocalisée de

l'IRMC, ce qui ne signifiait nullement l'interruption des relations avec les institutions marocaines, mais une concertation attentive entre les deux instituts.

Dans cette pile de dossiers qui s'accumulait sur le bureau du directeur, il y avait toujours en bonne place la préparation du rapport annuel au conseil scientifique qui était la grande affaire de l'Institut, et mobilisait les énergies sur le trimestre du printemps. Le rapport était examiné avec soin par les figures tutélaires du conseil scientifique, qui représentaient les institutions de recherche françaises sur l'aire géographique du monde arabe et musulman, et veillaient aux équilibres des partenariats. L'IREMAM, bien sûr, URBAMA où Pierre Signoles et Pierre Robert Baduel se sont

dépensés sans compter dans les relations avec l'IRMC, l'Institut Maghreb-Europe avec René Gallissot, Henri Regnault pour l'économie paloise et mondialisée, et plus tard l'EHESS avec Jocelyne Dakhli.

L'air s'emplissant des senteurs du soir montant du jardin, et des appels à la prière des muezzins par haut-parleur, il était temps de refermer les dossiers et de regagner ses pénates.

PS : Le mode du passé, qui est mien, c'est encore largement le présent de l'Institut, ce qui est signe de la permanence de l'institution, signe réconfortant pour le juriste et l'ancien directeur. Mais ce passé est tout aussi révolu. Depuis, bien d'autres ont apporté leurs pierres à l'édifice, et le Maghreb contemporain connaît des bouleversements dont l'IRMC ne reste bien sûr pas à l'écart.

Fragment de tableau d'atmosphère de la recherche sur le Maghreb et les sociétés maghrébines en 2006



Pierre Robert BADUEL

est directeur de recherche honoraire au CNRS en sociologie politique, il a dirigé URBAMA et a été directeur de l'IRMC de 2003 à 2008.

Dans l'économie commémorative des 20 ans de l'IRMC, j'ai été invité à traiter du positionnement et du bilan des sciences humaines et sociales sur la Tunisie et sur le Maghreb au temps de mon mandat de direction (sept. 2003-août 2008). Proposition confiante certes, mais il m'a semblé impossible de relever ce challenge en un volume très réduit et surtout de donner du sens à des bornes artificielles au regard de la marche même du savoir. À la réflexion, la demande me parut faire écho à la publication sous ma responsabilité d'un ouvrage dont l'objet semble proche de cette thématique : *Chantiers et défis de la recherche sur le Maghreb contemporain* (Karthala, 2009,

600 p.). Le projet à l'origine de cette réflexion sur le devenir de la recherche en SHS sur le Maghreb et les sociétés maghrébines avait réduit sa focale à l'étude de « nouveaux objets et nouvelles problématiques » parmi les plus significatifs au moment de son élaboration (2006). Avec cet ouvrage, on dispose aujourd'hui de la *photographie d'un bon échantillon des auteurs et des tendances* de la recherche d'alors sur le Maghreb. N'ayant pas l'outrecuidante prétention de traduire fidèlement en quelques paragraphes la richesse des contributions et donc y renvoyant, je ne ferai ici qu'un retour sur la problématique du projet, et ce faisant, je me limiterai à brosser – à trop grands traits ! – un fragment de *tableau d'atmosphère* de la recherche sur le Maghreb et les sociétés maghrébines autour de 2006.

Pour comprendre la fabrication de ce projet et son esprit, il faut partir du lieu de sa production : l'IRMC. La vie scientifique de celui-ci était organisée principalement autour de programmes menés par les chercheurs recrutés à cet effet (post-doctorants ou chercheur-e(s) du CNRS et de l'université tunisienne), mais elle ne s'y réduisait pas. Comme tout centre de recherche, au-delà des programmes engagés, l'institut se devait d'assurer une veille scientifique générale, et comme Institut français de recherche à l'étranger (IFRE) de répondre à celles des interpellations

extérieures – scientifiques, culturelles ou sociétales – qui pouvaient directement ou indirectement le concerner. Le projet des *Chantiers de la recherche sur le Maghreb* est précisément né sous le double aiguillon d'interpellations de l'environnement et de questionnements épistémiques de fond.

Trois séries d'éléments concoururent à la *conception* du projet. Deux avaient rapport à des événements *sociétaux* qui, chacun à sa façon, devaient « impliquer/impacter » les SHS, la troisième résultait davantage des évolutions internes du débat scientifique mais faisait également écho à des interpellations externes.

L'année 2005 avait été marquée en France par une salve d'événements touchant de front ou de biais les « sociétés maghrébines » au sens large (*déterritorialisées*). En janvier 2005 paraissait un manifeste des Indigènes de la République. En février 2005, l'Assemblée nationale votait une loi qui non seulement mit le feu aux poudres des relations franco-algériennes mais aussi interpella, voire « interloqua » les SHS : la loi demandant notamment mémoire des « aspects positifs de la colonisation ». Entre octobre et novembre 2005, les « quartiers sensibles » s'embrasaient durablement. Un débat vif s'ensuivit aussi bien dans les médias que dans la communauté scientifique qui prit durablement deux tournures : une interrogation sur la dimension post-coloniale

L'institution IRMC, son histoire, son évolution

de la société française d'une part et d'autre part l'émergence d'un débat très clivant dans la communauté scientifique sur ce qui fut qualifié de « lois mémorielles » (Shoah, Arméniens, Esclavage, Colonisation).

Au Maghreb, 2006 allait être l'année du cinquantenaire des Indépendances du Maroc et de la Tunisie et en Algérie un mouvement persistant – ne bénéficiant pas officiellement de l'aval du pouvoir eu égard sans doute moins au fond qu'aux probables conséquences diplomatiques – s'était développé depuis plusieurs années en faveur du vote par la représentation nationale d'une loi condamnant la colonisation française comme crime contre l'humanité. *Mutatis mutandis*, la recherche au Maghreb vivait aussi à « l'ère du témoin » et était menacée aussi d'une *soumission cognitive* à la

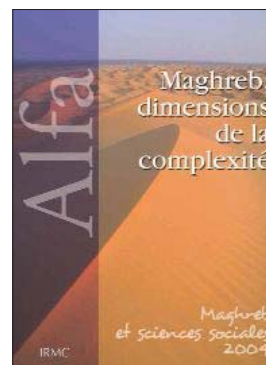


« tyrannie de la mémoire ». Si au Maroc, le pouvoir en place ne pouvait que tirer bénéfice de la commémoration de l'Indépendance, en Tunisie il en était autrement, toute commémoration de l'odyssée bourguibienne n'étant admise que dans certaines discrètes limites, afin que la valorisation de Bourguiba ne conduisit pas par comparaison à une appréhension par trop dépréciative du régime benalien. Les manifestations publiques de la recherche tunisienne commémorant l'Indépendance et ses héros risquaient fort d'être « contraintes » faute d'être autorisées à une libre controverse, à l'image cependant de ce qui avait cours sous Bourguiba, dont

l'ascendant, suffisamment persuasif pour n'avoir pas – au moins aux débuts – besoin de dispositifs officiels de contrôle de la recherche – avait « spontanément » conduit des chercheurs citoyennement impliqués à ne pas risquer d'être les otages d'une histoire officielle et par prudence à opter en conséquence pour des périodes moins risquées, plus anciennes (ainsi par exemple, selon leur témoignage, de H. Djaït et de M. H. Chérif). Dans ce contexte compliqué vis-à-vis du pouvoir et délicat vis-à-vis de la communauté scientifique nationale, comment l'IRMC, sur place et à sa place, en conservant une posture exclusivement scientifique, pouvait-il prendre sa part dans les rencontres sur le cinquantenaire de l'Indépendance de ces pays ?

À propos des « lois mémorielles », l'historien de l'affaire Dreyfus V. Duclert écrivait alors que si, sur ce qui avait constitué leur objet, la France avait connu un investissement ancien et fort des SHS à la hauteur des renouvellements scientifiques que les USA avaient réalisés avec les *Genocides Studies* et les *Colonial and Postcolonial Studies*, les instances politiques ne se seraient pas éparées de ces sujets. Cette accusation de carence me parut trop injuste en particulier au regard des derniers développements de la recherche d'un côté en histoire de l'Algérie coloniale et de la Guerre d'Algérie (enfin « nommée » pour ce qu'elle fut) et de l'autre en histoire de la France dans ses dimensions « postcoloniales », qui l'une et l'autre venaient de voir surgir une nouvelle génération de chercheur(e)s novatrice et combative (dans le sillage des « aînés extrêmes », P. Vidal-Naquet et J. Marseille). Elle me renvoyait cependant sur un plan strictement scientifique vers la difficulté que, de façon persistante, avait la communauté scientifique française en particulier à « recevoir » les *postcolonial studies*, comme elle avait eu du mal antérieurement à recevoir la critique saïdienne de l'orientalisme et plus globalement des *area studies*, dont il faut se souvenir que l'introduit en France fut T. Todorov, un chercheur sans lien avec l'orientalisme mais spécialiste de littérature comme Said et les initiateurs des

Postcolonial Studies. Valéry Clary, une jeune historienne qui fit en 1994 un mémoire universitaire sur la ROMM (*Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*) fut stupéfaite de constater l'absence dans la revue de toute discussion d'*Orientalism* à sa sortie (1978) et ultérieurement, ce qui, parmi d'autres raisons, devait m'amener à sa reconfiguration sous la formule de la REMMM (*Revue des Mondes musulmans et de la Méditerranée*). En France, en 2006 et ultérieurement le débat sur les *Postcolonial Studies* devait rester passionnel, voire manichéen, et à coup sûr globalement étranger au monde de l'orientalisme, du moins de l'orientalisme islamique, étant surtout le fait de spécialistes de littérature, d'historiens de la société française (métropolitaine et ultramarine), d'africanistes, d'indianistes, voire d'une politologue des relations internationales (M.-Cl. Smouts). Pour ma part, après avoir plusieurs fois tenté de lancer le débat sur les *area studies* dans la REMMM et lors de congrès de l'AFEMAM, j'avais enfin écrit sur Edward Said un gros article paru en 2005 (« Relire Said ? », *Alfa* 2004) et je devais ultérieurement contribuer à *Ruptures postcoloniales* (N. Bancel et al., 2010). Lorsqu'en début 2006 je lançais l'appel à



communication, je mis sur l'agenda de la rencontre *librement mais de front* le débat d'un côté, à travers les « lois mémorielles », sur les rapports entre Histoire et Mémoire – qui faisait rage médiatico-scientifiquement alors, mais qui, à une autre hauteur, venait



L'institution IRMC, son histoire, son évolution

d'être instruit par P. Ricœur en particulier – et d'autre part sur quelques paradigmes en question (*Area Studies*, *Postcolonial Studies*, *Gender Studies*, *Microstoria*, ...). N'était-ce pas là la seule bonne façon pour ceux qui, généralement sans le lire, récus(ai)ent Said, de relever le gant de son accusation de faiblesse de l'apport des *area studies* à la science générale ?...

Si interpellations externes et questionnements épistémiques de fond conjugués concoururent ainsi au projet des *Chantiers* et firent de la rencontre qui en fut la première concrétisation un vrai *colloquium* et des débats qu'elle permit une saine *disputatio*, dans mon esprit l'effet d'amplification que devait permettre la réunion éditoriale d'un pareil échantillon de

travaux et d'auteurs des deux rives de la Méditerranée avait un égal objectif, *citoyen* celui-ci : contribuer à éclairer l'opinion publique qui, les ignorant largement, faisait confiance aux politiciens de tout crin dans un domaine où l'improvisation, l'incompétence, voire de bas calculs ne peuvent générer au total que désolation.

L'IRMC avant et après Ben Ali



Pierre-Noël DENIEUIL

est directeur de recherche au CNRS et actuel directeur de l'IRMC. Son mandat a débuté en 2008 et s'achèvera à l'été 2013.

Ma présence à l'IRMC de 2008 à 2013 aura été marquée par le grand séisme politique et idéologique survenu en Tunisie et dans le monde arabe. L'IRMC en a été un témoin majeur, l'évolution de sa situation et de ses actions en ont constitué l'une des expressions. Sa position d'opérateur des sciences sociales lui a permis d'en devenir un observateur privilégié. Il en ressortira profondément transformé.

L'IRMC sous Ben Ali

Dès sa création, les autorités tunisiennes du Gouvernement Ben Ali avaient insisté sur la nécessité de maintenir une adéquation entre les actions scientifiques de l'IRMC et les besoins de la recherche en Tunisie. Ce fut chose aisée puisque de son côté l'Institut avait « l'ambition de s'intégrer dans le tissu tunisien de la recherche ». Dans ce contexte, sa légitimité s'est établie sur la base de la formation d'un comité mixte franco-tunisien, chargé d'effectuer un suivi de ses

activités et de formuler des recommandations, composé de trois personnalités scientifiques tunisiennes et présidé par la Direction générale de la recherche scientifique (tunisienne). Ce comité « seul exemple de concertation bipartite sur les activités d'un Institut français de recherche à l'étranger », a joué un rôle primordial de caution scientifique et a pu depuis 20 ans faciliter l'obtention des autorisations d'enquêtes ou de recherches en archives, demandées régulièrement par l'Institut. À ce titre, chaque réunion annuelle du comité était pour les directeurs successifs une occasion de remercier la DGRST et de marquer leur bonne entente avec les autorités. Durant ces années, l'IRMC attirait surtout des urbanistes et géographes, des politologues ou des historiens du Maghreb. Avec peu de candidats depuis la France et parfois même une suspicion institutionnelle sur les chercheurs soupçonnés de travailler dans une dictature, il n'en demeurait pas moins que l'Institut apparaissait depuis la Tunisie « comme une bulle où l'on peut faire des choses ». Hormis les réseaux internationaux d'interconnaissances qu'il a suscités, plus d'une quinzaine de jeunes chercheurs français et européens s'y sont formés, y ont fait des thèses, et ont intégré ensuite le CNRS, l'université, ou d'autres institutions de recherche.

Chercheurs et personnels y ont toutefois vécu en état de méfiance permanente et de vigilance constante. Lors de mon audition de recrutement, le conseil scientifique conscient de la situation, m'avait demandé mon attitude face à la dictature, en tant que futur directeur d'un centre de recherche scientifique. J'avais éludé en évoquant de possibles stratégies de contournements. Ceci étant, j'avais déjà conduit dès les années 1990 à Sfax, puis au Sahel, de nombreuses enquêtes sans me préoccuper d'autorisations

administratives et sans jamais avoir été inquiété. Mon arrivée à l'Institut en septembre 2008 fut toutefois marquée par deux temps forts : saisie en douane d'un livre sur les entrepreneurs tunisiens (que j'avais préfacé) écrit par un ancien militant de l'époque bourguibienne, puis par le cambriolage de mon ordinateur et de ma veste en cuir à mon domicile, sans nouvelles depuis.

Mes prédécesseurs et le personnel avaient auparavant dû faire face à une censure régulière pour l'acquisition des nouveaux ouvrages de la bibliothèque, qui étaient soumis à une demande préalable auprès du ministère de l'Intérieur ou qui pouvaient être retenus lors du passage en douane. Nous étions amenés à pratiquer l'autocensure en évitant toute commande de livres portant sur les régimes autoritaires ou sur l'Islam politique. En 2009 et en 2010, il nous arrivait de censurer même nos propres éditions (tels des livres sur l'archéologie ou sur le micro-crédit en Tunisie, dont nous avons expurgé des « noms » ou des analyses). Nous recevions fréquemment des visites « de surveillance » lors de nos séminaires. Nous étions qualifiés par la police, de « local de l'opposition ». Et nos partenaires tunisiens soumis à autorisations rencontraient de multiples difficultés lors de l'organisation conjointe de manifestations scientifiques. De notre côté, pour l'affichage de nos activités de recherches, il nous arrivait de travestir certains sujets (les émeutes ouvrières et la démocratie locale à Gafsa devenaient « le développement local dans le bassin de Gafsa », et nos séminaires sur l'Islam parlaient plutôt des « recompositions religieuses »). Cela n'empêcha pas la conduite de recherches prémonitoires (Amin Allal) menées sur les révoltes de Gafsa en 2008, ou sur le rôle des avocats (Eric Gobe) dont l'Ordre avait déjà pris une certaine

L'institution IRMC, son histoire, son évolution

indépendance sous le Gouvernement Ben Ali. Enfin, dans ses relations avec la partie française et l'Institut français de coopération, l'IRMC et ses chercheurs, bien que dans la nécessité de « prouver l'utilité de leurs

D'autres suivirent sur les avocats tunisiens, la citoyenneté et l'éthique, la société civile, la géographie électorale, la comparaison Égypte/Tunisie. Les publics fréquentant l'Institut changèrent momentanément :

Sousse, Tunis et les régions de l'intérieur, apportant des couvertures, des vivres, des ressources médicales. On a pu y voir l'expression d'une conscience citoyenne et un premier apprentissage de la transition démocratique. Plusieurs chercheurs ont alors souhaité publier à l'IRMC leurs analyses sur la redécouverte de la société libyenne : depuis les fondements historiques de la production du leadership et l'installation du pouvoir de Khadhafi, jusqu'à l'impact de la rente pétrolière sur le repli de la société libyenne, en passant par les possibles de la reconstruction économique.



Doctoriales de Sousse, décembre 2010.

investigations », ont toujours maintenu une entente cordiale mais autonome au sein d'un dispositif de coopération multi institutionnelle, aujourd'hui qualifié de « diplomatie scientifique ».

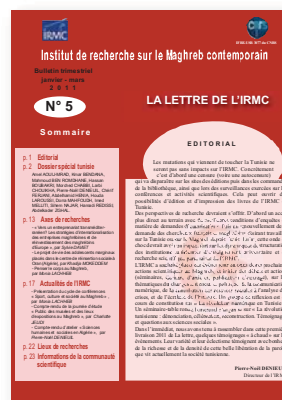
La Tunisie comme observatoire des révoltes et des révolutions

Puis survinrent les événements qui conduisirent au départ de Ben Ali le 14 janvier 2011. Fin janvier 2011, la *Lettre de l'IRMC* publiait un dossier « à chaud » (le « miracle » de la liberté, premières émotions et retour de la parole) sur la révolution tunisienne. Un communiqué d'hommage et de solidarité des chercheurs de l'Institut y figurait. À une période où les diplomaties semblaient prises de cours et quelque peu déboussolées, la presse tunisienne a salué le positionnement de l'IRMC et des scientifiques français. La révolution tunisienne apparaissait alors comme « un vaste laboratoire d'expérimentation sociale » pour les sciences humaines et sociales et pour l'Institut. Les dossiers se sont renouvelés depuis dans chaque *Lettre* (avec plus d'analyses sur les élites, la citoyenneté retrouvée, l'apport des Tunisiens de l'étranger, le syndicalisme et les partis politiques, les identités nationales et l'idée de patrie etc.). Des séminaires sur les régimes autoritaires, le changement institutionnel et la constitution furent organisés à l'IRMC dès le 4 février 2011.

moins d'universitaires et beaucoup plus de personnes dites de « la société civile », surtout préoccupées par le débat d'idées. Certains chercheurs ayant pu reconstituer de nouveaux lieux de rencontres, estimaient désormais, tout au moins au cours de l'année 2011, « qu'on a moins besoin de l'IRMC ».

La révolution tunisienne n'est pas restée à l'écart du monde et s'est vite imposée comme un lieu privilégié d'interprétation des mouvements sociaux et politiques traversant les mondes arabes. En mai 2011, nous avons initié un débat comparatif sur la transition démocratique. Nous y évoquions les diverses logiques de modifications constitutionnelles proposées : au Yémen et en Syrie pour désamorcer la contestation, au Maroc et en Jordanie comme outils de démocratisation d'un cadre figé, en Égypte comme nouvelle source de légitimation (avec les premières élections) et en Tunisie (avec les sit in et la rupture). Dans cette même période, la Tunisie vivait au rythme de l'exode libyen. Au moment même où l'Europe combattait l'afflux des migrants depuis la rive Sud, la Tunisie accueillait en une dizaine de jours plus de 100 000 Libyens qui affluaient vers le Sud tunisien (Djerba, Tataouine, Gabès, Sfax, ...) et remontaient jusqu'à Tunis, fuyant les violences du régime de Khadhafi, et gérait les réfugiés africains, asiatiques, de toutes nationalités, à ses postes frontières, en attente d'un accueil dans un pays du « Nord ». Des collectifs et caravanes de solidarité venant des quartiers, d'entreprises, d'écoles et d'universités se mobilisaient depuis Sfax,

Des premiers points de comparaison ont dès lors été lancés entre les fondements tribaux et armés de la révolution libyenne, le pouvoir des urnes sous contrôle de l'armée en Égypte, et la déconstitutionnalisation de la Tunisie. Par la suite et jusqu'à ce jour, l'IRMC s'est fait observateur d'une dichotomie entre le temps révolutionnaire et le temps électoral, et du changement des enjeux. Un travail de lecture « territoriale » des processus électoraux dans les régions tunisiennes et selon leurs contextes locaux est en cours. Les premiers résultats mettent l'accent sur les votes modernistes de la capitale et des villes côtières, sur la présence du Parti *Ennahdha* dans les périphéries populaires, et sur les votes dits « populistes » dans les régions de l'intérieur. Enfin, deux séminaires ont été organisés autour d'une comparaison des processus électoraux et des mobilisations de la société civile entre l'Égypte et la Tunisie. Il en ressort notamment, sous le dénominateur commun d'un vote sanction contre les partis dominants, la vision d'un Islam majoritaire en Égypte, et des situations d'alliances et de compromis dans un débat autour de l'identité nationale en Tunisie.



L'institution IRMC, son histoire, son évolution

L'IRMC aujourd'hui et demain

Les thématiques de nos recherches se sont trouvées transformées. Nos programmes et séminaires se sont étoffés de nouvelles problématiques telles que : les usages politiques du dialectal tunisien ou de la langue arabe, les discriminations raciales face aux Noirs de Tunisie, les minorités et la question berbère, la naissance sur Internet d'un nouvel espace public d'exercice de la démocratie, le cyberactivisme, les intérêts télévisuels et la coopération franco-tunisienne, les religions face à l'expérience démocratique, les enjeux de la laïcité, les oubliés de la révolution en milieu rural... Les mutations des mondes arabes ont aussi drainé vers l'IRMC de nombreux jeunes chercheurs européens en sociologie, sciences politiques, sciences de l'information et de la communication, venus d'Algérie, d'Espagne, d'Italie, de France. Beaucoup viennent « prendre la température » ou se confronter à une expérience sociale et politique exemplaire, sollicitent des accueils scientifiques ou des bourses. Ils sont engagés dans des travaux de mémoire sur le rôle de la chaîne *Al-Jazeera* en Tunisie, les associations féminines dans les révolutions, les instances juridiques de transition, les nouvelles cultures et les partis politiques, l'identité tunisienne etc.

La révolution s'est aussi manifestée dans les pratiques de recherche. On a noté un accès facilité au « terrain » et aux enquêtes, moins de procédures, sans rétention sur les archives pour les historiens, et avec des personnes ressources plus faciles à atteindre.

On a pu assister à un rapprochement des journalistes et des chercheurs qui s'efforcent de communiquer avec le grand public, s'affichent dans la presse, sont sollicités par la radio et la télévision. Sur le plan de l'édition, les événements ont suscité une meilleure collaboration et des potentialités de coéditions avec des éditeurs tunisiens (dont deux ouvrages avec Cérès Editions), ainsi que des contrats de diffusion de nos ouvrages auprès des distributeurs locaux. Enfin, les rapports de l'IRMC avec les institutions françaises et la mission diplomatique ont changé : l'Institut doit tout d'abord répondre à une forte demande d'actualité, au détriment parfois de l'histoire ou de la recherche dite fondamentale, de la part du MAE et en matière de diplomatie scientifique ; il est interpellé par le CNRS, moins à l'écoute de la demande sociale en coopération et plus centré sur la production de savoirs d'excellence et de publications. Enfin, et il faut s'en réjouir, l'Institut français attend de l'IRMC des interventions dans le débat d'idées et une valorisation de ses activités au sein d'un espace d'action culturelle dont le souci de résultats et de visibilité ne semblait pas, jusqu'à ce jour, toujours compatible avec la temporalité plus longue et scrutatrice, dubitative et interprétative du chercheur face à l'évènement. En ce sens l'IRMC doit mieux communiquer sur sa vocation essentielle résidant dans ses valeurs internationales et même transnationales, qui en font un Institut non plus au service d'un seul pays ou d'une politique binationale, mais de valeurs scientifiques universelles et exprimées dans des actions multilatérales.

De nouveaux enjeux

La révolution tunisienne interpelle aujourd'hui la recherche en SHS dans son souci d'interrogation et d'interprétation des faits sociaux pour comprendre le poids du passé, le développement et l'économie de la région, les conflits institutionnels, les valeurs et identités, les normes juridico-politiques. Si l'IRMC a jusqu'à ce jour su répondre à l'appel, d'autres questions se posent désormais à lui, plus incertaines et soumises à l'évolution sociale, politique et culturelle des révolutions arabes. En Tunisie par exemple, les événements survenus ont mis à jour l'émergence d'une nouvelle société civile au point que beaucoup de Tunisiens avouent avoir méconnu et mal connaître encore leur pays et ses forces humaines. L'IRMC avait jusqu'à présent travaillé prioritairement avec les universitaires francophones au bénéfice de leur opposition au régime autoritaire. Face à un changement de société ces mêmes universitaires se trouvent encore dans une « opposition ». Beaucoup, fragilisés, se retournent vers cette autre société civile qui se dessine, où la « modernité » va se reconstruire dans un dialogue avec une tradition qui n'échappera pas à l'emprise de la mondialisation. C'est dans cette nouvelle donne, restructurée notamment par une recombinaison plus apaisée de l'ancienne ligne de fracture entre arabisants et francophones, et au cœur de la quête d'une identité nationale tunisienne, que l'IRMC devra se recentrer et élargir son public, sans nul doute par-delà son actuelle audience en langue française.

Au revoir

Après avoir servi la communauté scientifique en Tunisie durant cinq années, je quitterai mes fonctions de directeur de l'IRMC le 31 août 2013.

J'ai beaucoup appris, beaucoup reçu, beaucoup donné. J'ai eu la chance de vivre la révolution tunisienne et cette intense période, non achevée, de turbulences et d'effervescences sociales. À l'IRMC, j'ai eu la liberté totale de diriger, de proposer et d'échanger selon mes propres convictions intellectuelles et mes valeurs personnelles. En Tunisie, et de l'Algérie à la Libye, et sans autre prétention que d'être une interface multilatérale, un passeur lui-même de passage, j'ai la satisfaction d'avoir fait se rencontrer des institutions, des personnes, des idées.

Pour cela, j'ai été accompagné par une équipe (de services, administrative, éditoriale et scientifique) très exceptionnelle, je tiens à le souligner, qui a mis toutes ses ressources et toute son énergie au service de cet esprit « Maison » qu'est celui de l'Institut.

Merci mille fois et de tout cœur (la recherche a aussi un affect) pour nos partages et nos échanges, à toutes celles et à tous ceux qui liront ces lignes et qui s'y reconnaîtront. Dans la réalité ou dans la mémoire, nous nous recroiserons certainement. L'IRMC, avec vous et moi, « c'était bien ».

Pierre-Noël Denieuil

Lettre à Anne-Marie Planel par Pierre-Noël Denieuil



Anne-Marie PLANEL

est historienne de formation, fondatrice et ancienne directrice du CDTM de 1980 à 1991. Elle a été directrice adjointe de l'IRMC de 1992 à 2010.

Chère Anne-Marie,

Je souhaite te rendre un court hommage à l'occasion des 20 ans de présence de l'IRMC à Tunis. En tant que directrice adjointe depuis sa fondation tu as assuré transmission et continuité avec le milieu tunisien, tu y as initié les directeurs successifs, tu y as exercé ton art et investi ta créativité, tu as été un maître d'œuvre.

Tout d'abord, un peu d'histoire. Professeure certifiée d'histoire-géographie, en situation de détachement en Tunisie dès 1978, tu as été d'abord chargée de l'inventaire de la Bibliothèque privée de la Résidence générale de France en Tunisie au sein de la Mission culturelle française en Tunisie (1978-1980), ce fonds historique devant servir de base à la création, à terme, d'une bibliothèque d'Institut français.

En parallèle, et à la demande de la Sous-direction des sciences sociales et humaines et de l'archéologie du ministère des Affaires étrangères, tu as ouvert en 1980 et dirigé jusqu'en 1991 le Centre de documentation Tunisie-Maghreb (CDTM). À partir de 1984, le CDTM s'est institutionnalisé et a été reconnu par la Convention franco-tunisienne de coopération culturelle. Cette structure, relevant des Services culturels et de coopération universitaire de l'Ambassade

de France, a eu pour mission d'asseoir la coopération en sciences humaines et sociales dans un contexte où ces dernières développaient en France un « âge d'or » (création de postes universitaires, fortes demandes des ministères et décrispation des relations avec le secteur privé, intérêt croissant des étudiants). Le CDTM a donc été, à Tunis, le premier relais de cette recherche française en SHS : organisation de conférences et de colloques, attribution de bourses scientifiques, aide à la publication de thèses ; mais également gestion d'importants moyens financiers (don de livres aux institutions, organisation de séjours scientifiques en France pour les chercheurs tunisiens et invitations de responsables, etc.).

C'est à cette période, en 1987/88, que je suis venu pour la première fois en Tunisie dans le cadre d'un séminaire de Moncef Bouchrara que le CDTM avait soutenu sur l'économie souterraine à Sfax. Sans l'intérêt et le soutien que tu avais porté à ma problématique de l'ethno-industrialisation



Anne-Marie Planel lors de sa soutenance de thèse en novembre 2000 à Paris.

que je menais alors dans l'ombre de l'ethnologue Robert Jaulin, la Tunisie ne serait pas devenue pour moi, après l'Amérique du Sud, l'objectif de mes travaux. Je serais ailleurs aujourd'hui et ma vie aurait un autre sens. Et comment aurais-je pu imaginer que 25 ans après, ce serait moi qui parlerait ici de toi ?

C'est donc en 1991/1992, avec la fermeture du CDTM, qu'a été créé l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) sur la base des activités documentaires, éditoriales et de coopération scientifique entre universitaires tunisiens et français assurées par le CDTM. Tu en es devenue la directrice adjointe.

Depuis cette date et jusqu'en août 2010, tu as occupé en complémentarité avec les quatre directeurs successifs (Michel Camau, Jean-Philippe Bras, Pierre Robert Baduel, moi-même), des fonctions de suivi de la bibliothèque et de la documentation (jusqu'en 1997), de gestionnaire en charge du budget (jusqu'en 2003), de coopération avec les institutions tunisiennes, de préparation scientifique des dossiers de recherche et des séminaires, de responsabilité du secteur Éditions et publications (de 2003 à 2008). En coordination avec Michel Camau, tu avais également assuré la dimension régionale de l'IRMC, d'octobre 1993 à décembre 1998, par la mise en place puis la coordination de l'antenne de l'IRMC à Rabat (devenu par la suite Centre Jacques-Berque ou CJB). Là aussi, tu y as animé et « orchestré » une *norja* permanente de chercheurs.

En parallèle, tu as brillamment soutenu ta thèse d'histoire le 17 novembre 2000, *De la Nation* (tu dis maintenant : du comptoir) *à la colonie : la communauté française de Tunisie au XIX^e siècle : d'après les archives civiles et notariées du consulat de France à Tunis (1814-1883)*, avec les félicitations unanimes d'un jury prestigieux composé de Jacques Revel, Annie Rey, Daniel Rivet, Lucette Valensi et André Zysberg à l'EHESS à Paris. Depuis, tu affines fructueusement ton texte, que l'IRMC éditera dans les mois à venir.

Au cours des deux dernières années passées avec moi (2008-2010) tu as redéployé, parallèlement à tes tâches éditoriales, tes fonctions polyvalentes de directrice adjointe : le conseil au directeur sur les grands dossiers, l'intérim et la représentation dans des manifestations, puis la coordination et l'animation scientifique dans les séminaires et groupes de travail (dont muséographie, manuels scolaires en Tunisie etc). Tu as guidé mes premiers pas à

L'institution IRMC, son histoire, son évolution

l'IRMC et, avisée et bienveillante, tu m'as vu « devenir » un directeur.

Cherchant les « mots » pour te dire, et en socio-anthropologue que je suis, attentif aux échos du « terrain », j'ai demandé aux « autres », dans l'entourage immédiat de notre équipe de l'IRMC, de me parler de toi en quelques mots ou phrases. Les mots techniques, les mots durs, les mots doux, qui se sont conjugués autour de toi, je vais tenter de te les traduire en prolongeant et en commentant quelque peu leur « sens ».

Les mots sur ton « réseau ». Tous saluent ton rapport privilégié aux chercheurs et à la production intellectuelle. Tu es capable d'accompagner tout le monde, du vieux bibliothécaire de Bourguiba au jeune chercheur débutant. Tu as vu grandir les chercheurs (je citerai notamment, et que les autres me pardonnent, Jocelyne Dakhli, Eric Gobe, Myriam Catusse ou Sylvie Mazzella, puis Mohamed Kerrou, Abdelhamid Henia, Hassan Boubakri). Ta présence à l'IRMC, c'est aussi des centaines de chercheurs passés par ton bureau dans le cadre de leur contribution au patrimoine éditorial de l'Institut, puis dans le cadre de leur statut scientifique (boursiers, chercheurs...). Des dizaines de livres, des centaines d'articles.

Les réseaux c'est aussi la coopération. Un chercheur tunisien m'a dit « Anne-Marie, c'est la coopération, un trait d'union entre la France et la Tunisie. Une parfaite connaissance de la recherche tunisienne et de ses réseaux, elle a su créer une vraie relation avec les Tunisiens et elle a su rendre l'IRMC franco-tunisien et pas seulement français ». Un Français m'a confié : « Elle a une vraie relation de confiance avec les Tunisiens et c'est grâce à elle que l'IRMC est un vrai centre franco-tunisien. Ses liens très forts avec le pays ont une forte incidence sur ses actions à l'IRMC. Et cela se voit dans sa manière d'aborder les relectures, les corrections et reformulations, elle n'y différencie pas les Tunisiens ». Toi-même tu m'as dit un jour à propos de son histoire et de la culture : « J'ai l'impression parfois de connaître mieux la Tunisie que les Tunisiens ». En ce sens on peut te situer dans une tradition chère à l'IBLA. Et sur ce point

de ta relation à la Tunisie, je veux saluer le partage avec Sadok et sa complicité. C'est le symbolique que tu ne mets, pudiquement, jamais en avant : à la fois sa grande présence et aussi sa grande discrétion car on l'a rarement vu à l'IRMC.

Le réseau c'est aussi tout ton rapport à la sociabilité. J'ai beaucoup aimé durant ces deux ans de 2008 à 2010, et tu déclinais rarement, te demander de me remplacer dans un colloque, une inauguration, une réunion de services. On m'a précisé de toi et tu en es d'accord : « Elle est très *relations publiques* ».

Les mots de l'humanité. De toi on m'a dit dans mes petites enquêtes : générosité,

vie devant moi ».

L'humanité, c'est le cœur et l'esprit. J'ai entendu non sans émotion : « C'est une grande dame, un grand cœur, beaucoup d'amour. J'ai les larmes aux yeux. J'adore cette dame ». « À chaque marche et étape de l'IRMC elle est là, à nous donner du courage, à nous écouter. On l'aime ». Il en résulte que ceux-là t'ont vue comme un « pilier » : « L'IRMC c'est Anne-Marie. J'imagine pas l'IRMC sans elle. C'est le cœur de l'IRMC. Quand je viens sans la voir, qu'elle part en voyage, quelque chose manque à l'IRMC. Anne-Marie c'est l'IRMC, l'IRMC c'est Anne-Marie ».

Les mots de l'humanité se couplent avec ceux de la rigueur scientifique : « Une grande puissance de travail. Et du coup elle en devient très pointilleuse ». Ces mots de la rigueur se conjuguent aussi logiquement avec ceux de l'intransigeance. On m'a dit de toi : « c'est une femme sévère et monastique, qui a de la rigueur morale ». Ou de la mesure : « Elle ne dépasse jamais ses limites, ne m'a jamais parlé à haute voix ». Et on revient à ce que j'appellerai l'exigeante humanité. On m'a dit ainsi : « elle est dure et exigeante avec elle-même et aussi avec les autres, et de ce fait elle peut vexer sur le coup, mais cela passe car soit elle



Anne-Marie Planel et Pierre-Noël Denieul sur le stand de l'IRMC à la Foire internationale du livre 2009, Le Kram - Tunis.

humanité, loyauté. Les mots de l'humanité c'est ici le sens de l'autre. Un sociologue, François Dubet avait créé une belle expression pour qualifier l'enseignement, l'action pédagogique ou le travail social et culturel : « le travail pour autrui ». Je laisse parler quelques témoignages : « c'est une grande pédagogue », « C'est une femme dynamique, résistante, combattante, ouverte aux autres et à leur écoute ». On a dit : « Disponible, sociable et serviable ». « Quelqu'un qui va vers l'autre. Même quand on est réservé, elle vient vers vous quand même. C'est pas une indifférente. Si elle voit qu'on a mauvaise mine ou qu'on est stressé, elle vous pose une question et essaie de calmer les choses ». « C'est ma mère, elle m'appelle la môme ». Ou encore : « Quand j'ai été opéré elle m'a soutenue avec ses paroles ». Aussi : « Elle m'a beaucoup aidé. J'étais timide, je sortais du chômage, elle m'a encouragé en me disant que j'avais la

s'explique soit on lui pardonne car elle ne fera jamais de mal ». C'est ce qui fait que ton exigence est respectée : « Parfois j'ai envie de lui répondre mais je freine et je ne dis rien. Je me suis affrontée aux directeurs mais avec elle je ne dis rien par respect ».

Les mots du travail. On a parlé à ton propos de : « maçon, bâtisseur, travailleur de force. Fourmi, travail menu et profitable. Artisan, travail dans la durée, le silence, le détail ». On a évoqué ton rapport au savoir : « un puits de connaissance ». « C'est un dictionnaire ». Les mots du travail c'est aussi les mots de l'agir : « Elle tire plus vite que son ombre ». C'est cette volonté de bien faire les choses et vite. Parfois je t'ai parlé d'un dossier en me laissant le temps de réflexion et pour mon plus grand plaisir je m'aperçois que tu l'as réglé...

Ton agir c'est aussi ta capacité à globaliser et à avoir des vues d'ensemble sur les situations ou sur les gens. Ton agir c'est

L'institution IRMC, son histoire, son évolution

de même certaines formes de décalage cocasses, qui font rire et qui attendrissent : on m'a parlé d'un rendez-vous où tu étais restée 30 minutes avec une personne que tu avais prise pour une autre, des bisous du matin données 3 fois dans la matinée à la même personne, des conseils informatiques que tu demandais aux moins compétents en la matière, ou encore des courriers que tu recevais et que tu corrigeais comme s'ils portaient à l'édition...

Les mots du respect de l'autorité et du dévouement à l'institution. Cela donne un aspect très « discipliné » au point qu'on m'ait rapporté : « elle encaisse face à l'autorité », et on impute cela au fait que : « elle laisse le temps oublier les choses, elle a un côté philosophe ». Il faut noter à ce propos ta disponibilité aux directeurs, et le fait que toujours œuvré pour la reconnaissance institutionnelle, du CDTM, de l'IRMC et pensé que l'individu s'effaçait devant l'institution : lorsque je voulais te remercier nommément dans mon livre sur Sfax en 1992, tu m'avais dit que ce n'était pas toi mais l'institution, qui avait agi pour moi. Et cela n'empêche pas que ton respect de l'autorité, couplé avec ton attitude parfois

perçue comme autoritaire, viennent se fusionner avec ton sens de l'autre. Cela te permet, quand c'est toi qui a l'autorité, de savoir « revenir sur (ses) tes positions ».

C'est aussi ton « autoritarisme serviable »... Et cela te donne tout à la fois une capacité à rassurer (le furieux qui entre dans ton bureau et en ressort calmé) ou au contraire à inquiéter (le gentil qui sort furieux...) car tu n'hésites pas à « dire » les choses. D'une manière générale, je t'ai beaucoup « utilisée », lors de rendez-vous difficiles, dans ta capacité à agir sur et à transformer les situations. On m'a confié à ce propos : « elle est magnétique », quand elle parle on l'écoute, elle sait rendre les choses importantes même quand elles le sont peu ».

Mais si tu respectes toujours l'autorité, tes valeurs « soixante-huitardes » et ton refus des conformismes, ton sens inaliénable de la liberté, t'ont toujours éloignée des petits et des grands pouvoirs, personnels et/ou institutionnels, que ton esprit de veille et de vigilance intellectuelle sait pertinemment traquer et démasquer. Je me souviens encore que tu as refusé l'idée même que l'on voulait t'attribuer des palmes académiques...

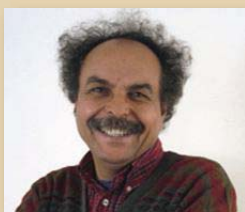
Ta capacité d'action se trouve décuplée à la fois par *ton sens de l'adaptation et par la multiplicité de tes compétences*, qui construisent ta polyvalence. Tu me disais toi-

même en 2010 : « J'ai toujours bouché les trous, quand quelque chose ne marchait pas je le reprenais ». Polyvalence dans le temps (pour une historienne !) et aussi dans l'espace (historienne géographe !) en étant « sur tous les fronts », mais aussi polyvalence interdisciplinaire que tu as su maintenir à l'IRMC. Tu as bien résumé ton action quand tu me disais : « Ma seule qualité a été d'être intéressée par ce qui se passait autour de moi, j'étais dans une position stratégique avec une possibilité de connaissance et d'action ».

Toi, c'est tout cela : à la fois cette rencontre entre ta personnalité telle que je te la décris, et un environnement favorable autour de l'IRMC, à la connaissance et à l'action, et tu le résumes quand tu dis : « Je n'ai jamais été seule ». Tu t'es toi-même inscrite dans un travail d'équipe dont tu as su valoriser tous les membres, comme maillon fort et opérateur d'une chaîne et d'un ensemble de volontés.

Une entreprise, un centre de recherche, tout lieu de travail, ce n'est pas qu'une institution et un directeur, c'est essentiellement des hommes et des femmes, des valeurs et un état d'esprit, et tu as illustré ce constat fort.

Pierre-Noël Denieul



Chérif FERJANI

est professeur à l'Université Lumière Lyon 2, ancien directeur du GREMMO, chercheur en délégation CNRS à l'IRMC de 2011 à 2013.

Pour moi, l'IRMC c'était d'abord Anne-Marie Planel que je connais depuis 1980. J'ai assisté à la naissance du Centre de Documentation sur la Tunisie et Maghreb à la création duquel elle a consacré plusieurs années d'efforts

discrets, constants et pleins d'abnégation. Seuls les chercheur(e)s qui ont profité des services de ce centre mesurent et apprécient à sa juste valeur le travail accompli par Anne-Marie au service de la recherche en Tunisie, au Maghreb, en France et dans les pays européens. C'est ce travail qui a permis la création de l'IRMC. J'ai eu la chance de profiter des services de ce centre pour mener ma recherche doctorale. Grâce à Anne-Marie, j'ai connu par la suite tous les directeurs de l'IRMC, son personnel et une partie de ses chercheurs avec lesquels j'ai eu des collaborations concrétisées par des conventions entre le GREMMO, à Lyon, et l'IRMC. Dans ce cadre, des chercheurs du GREMMO dont moi-même ont fait partie du comité de lecture des publications de l'IRMC. Comme je l'ai précisé dans mes publications, l'IRMC a été l'un des centres où j'ai trouvé la documentation nécessaire pour la réalisation de mes recherches. Ses

publications ont contribué à faire connaître mes travaux. Depuis 2009, j'ai participé aux écoles doctorales de l'IRMC avant de demander, fin 2010, une délégation CNRS pour y être affecté. J'y ai trouvé un cadre pour observer de près les évolutions que connaissent la Tunisie et les pays arabes ainsi que pour la réalisation d'un double programme de recherche : « Épistémologie de l'étude comparée des religions » et « Religions et processus de démocratisation dans le pourtour méditerranéen ». Outre les séminaires et les colloques organisés dans le cadre de ce programme, mon rattachement à l'IRMC m'a permis de participer à d'autres programmes de recherche et de développer mes collaborations avec les universités et les centres de recherches en Tunisie, au Maghreb et dans les pays où l'IRMC mène des actions en partenariat avec d'autres institutions.

L'IRMC depuis son comité de suivi



Mohamed Moncef EL GAIED

est ancien directeur général à la DGRST du ministère tunisien de l'Enseignement supérieur, et ancien co-président du Comité mixte franco-tunisien de suivi de l'IRMC.

L'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) boucle en 2012 ses vingt ans. Il a atteint aujourd'hui une maturité certaine. En effet, il est indéniable que l'IRMC constitue un outil d'une véritable coopération entre la Tunisie et la France. Il est indéniable également que, dans le cadre des sciences humaines et sociales, l'IRMC joue aujourd'hui un rôle important pour comprendre et appréhender certains phénomènes relatifs à la sphère maghrébine, ce qui est sa vocation première. Comment en est-on arrivé là ?

Evoker brièvement les circonstances qui ont jalonné son parcours et identifier succinctement l'environnement au sein duquel l'Institut a développé sa maturation pourraient, dans une certaine mesure, répondre à la question. Dans cet ordre d'idées, il y a lieu de rappeler les faits suivants :

La date de création de l'IRMC (1992) a coïncidé avec le début d'une véritable organisation de la recherche scientifique en Tunisie avec la création (1991) du secrétariat d'État auprès du Premier ministre, chargé de la Recherche scientifique (SERS), transformé (1992) en secrétariat d'État de la Recherche scientifique et de la technologie (SERST), la réactivation (1991), au sein du ministère de l'Enseignement supérieur (MES), de la Direction de la recherche scientifique et technique (DRST), élevée (1992) au rang de Direction générale de la recherche scientifique et technique (DGRST).

À la même époque, la coopération scientifique et culturelle avec la France a atteint une densité remarquable et a pris une dimension supérieure, accompagnée d'une

diversification des programmes bilatéraux touchant divers départements ministériels tunisiens.

Par ailleurs, le statut de l'IRMC prévoit la possibilité de créer un Comité mixte de suivi. Ce Comité comprend les représentants des autorités de tutelle, à savoir le ministère français des Affaires étrangères (MAE) et le ministère tunisien de l'Enseignement supérieur (MES). Il fut mis en place juste une année après l'entrée en fonctionnement de l'IRMC et organisa sa première réunion la même année (1993). Messieurs Brahim Baccari, directeur général de la recherche (MES) et Yves Saint-Geours, sous-directeur des sciences sociales et humaines (MAE) co-présidèrent cette réunion. Ils y ont souligné, notamment, que cette première réunion devrait permettre de définir les compétences et les modalités de fonctionnement du Comité dans le cadre de la coopération bilatérale franco-tunisienne.

En fait, quand on relit les procès-verbaux des premières réunions, on se rend compte que les interventions des membres du Comité, partie tunisienne et partie française confondues, ont surtout permis de définir une tonalité de discussion imprégnée de pragmatisme et de réalisme. A été installé, également, un état d'esprit ouvert au dialogue et à l'écoute. Liberté de réfléchir tout haut, échanges francs et propositions pertinentes ont toujours été à l'ordre du jour. Ils ont permis, à plus ou moins brèves échéances, de voir se réaliser sur le terrain, la majeure partie des propositions suggérées. Ainsi, quand j'ai succédé à M. Brahim Baccari, appelé à prendre la tête de l'Université de Tunis III, et eu l'honneur de co-présider le Comité, je n'avais plus qu'à surfer tranquillement sur la vague déjà en place pour poursuivre la réflexion avec l'ensemble des membres de cette instance, contribuant ainsi à la consolidation et au renforcement des activités de l'IRMC. Lors de ces réunions, des tendances ont été progressivement dégagées. Elles ont été dictées essentiellement par leurs apports nouveaux et leur pertinence au moment où elles ont été formulées. Certaines étaient susceptibles d'évoluer ou de disparaître et certaines étaient destinées à s'inscrire dans la durée. Sans être exhaustif, on peut citer à titre d'exemples :

- le renforcement et la diversification des partenaires ; le choix de thématiques

pertinentes ; la priorité donnée aux formations doctorales et à l'organisation annuelle de rencontres tuniso-françaises de jeunes chercheurs, soutenue par les tutelles des deux pays ; l'institutionnalisation des cotutelles de thèses avec co-diplômation, ce qui constitue un instrument de mobilité pour les doctorants ; la diffusion et la valorisation des résultats de la recherche au Maghreb et sur le Maghreb à travers l'appropriation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ; l'encouragement d'une politique de traduction en liaison avec les besoins de formation de chercheurs arabisants.

Du fait de la densité des actions en coopération, rappelées ci-dessus, l'IRMC s'est trouvé dans un environnement local renfermant, en son sein, des potentialités humaines, ayant des compétences reconnues dans les domaines des sciences humaines et sociales, prêtes à la concertation et à la collaboration. En outre, les différents organismes et structures de recherche, aussi bien tunisiens que français, étaient disposés à engager un effort de réflexion pour d'éventuelles coordinations ou intégrations. En particulier, la signature de conventions entre l'IRMC et les partenaires tunisiens a toujours été encouragée.

Bref, localement, une masse critique scientifique potentielle existait. C'était donc un environnement propice à l'épanouissement de toute initiative d'activité en coopération dans le domaine d'intervention de l'IRMC. Ainsi, de par la stature acquise, l'Institut est devenu, assez rapidement, un lieu d'ouverture et d'échanges, dans les domaines des sciences humaines et sociales, entre les chercheurs doctorants et les chercheurs universitaires confirmés. Cela a contribué à l'insertion quasi naturelle de l'IRMC dans le paysage national de la recherche, de sorte que l'Institut est arrivé à faire figure de nœud de réseaux de recherche, capables d'appréhender les mutations régionales, et même au-delà.

À ce titre, les résultats de la recherche peuvent être valorisés à plusieurs niveaux. Il y aurait lieu d'en faire une large diffusion, non seulement en direction des chercheurs (cas classique), mais en direction d'autres parties : grand public, entreprises locales et internationales, instances de la société civile et instances gouvernementales. Il y a là une source de prise de conscience pour les uns,

L'institution IRMC, son histoire, son évolution

une mine d'informations utiles pour l'aide à la décision pour les autres et une démonstration de l'utilité de la recherche scientifique dans les domaines des sciences humaines et sociales. L'IRMC a donc progressé par touches successives, palier par

palier, sous le regard bienveillant des autorités de tutelles des deux partenaires. L'Institut continuera de progresser, j'en suis persuadé, tant que l'ensemble des acteurs concernés continuera d'agir dans le même sens, à savoir agir dans l'intérêt commun.

Les deux seules limites à sa progression ne peuvent découler que, soit de l'exiguïté des locaux (souvent évoquée lors des réunions du Comité), soit des conditions budgétaires, soit des deux.

L'IRMC un outil de coopération



Mohamed-Nejib LAZHARI

est directeur des programmes et du Partenariat scientifique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Il est président du comité mixte de suivi franco-tunisien des activités de l'IRMC.

L'IRMC est un outil particulier de coopération. Il a impulsé en Tunisie une communauté pour les jeunes chercheurs. Par exemple la mise à disposition de sa bibliothèque est un phénomène unique que

l'on ne trouve pas dans les autres disciplines, avec pour effet de stimuler la circulation des chercheurs et la participation aux activités de l'Institut. Puis par le biais de son poste en détachement, de nombreux enseignants chercheurs tunisiens y ont transité et sont devenus chefs de laboratoire. Et tout cela a eu des effets démultipliateurs sur d'autres, en palliant la mobilité parfois difficile avec la France et en contribuant à la formation. Puis il y a eu l'impact des rencontres avec les jeunes étudiants et doctorants lors des sessions doctorales.

L'IRMC a toujours joué un rôle de catalyseur et il doit s'y maintenir et renforcer une synergie des sciences sociales sur les réseaux nationaux, régionaux voire étendus à l'espace euro-méditerranéen, sans perdre toutefois son essence de coopération francophone qui est sa mission scientifique d'origine. Il doit aussi prendre la mesure des

évolutions en informatique et en sciences exactes, et tenir compte de l'interférence qui existe entre les disciplines comme entre les sociétés. Par exemple les sondages d'opinion constituent un nouveau créneau pour les sciences sociales qu'il serait intéressant d'emprunter.

La coopération (que l'on peut définir comme savoir donner, savoir communiquer, savoir échanger) devient une association nécessaire dans un contexte où on ne s'en sort jamais seul. Et à ce titre, l'IRMC doit rester la locomotive d'un rapprochement des institutions universitaires. Et cela d'autant plus dans un contexte où le CERES s'est trouvé marginalisé par rapport aux universités. C'est ainsi que certains chercheurs tunisiens ont trouvé à l'IRMC des choses qu'ils ne trouvaient ni au CERES ni ailleurs.

(Propos recueillis par Pierre-Noël Denieul)

Histoire et fonctionnement de la bibliothèque de l'IRMC



Sawssen FRAY-BELKADHI

est responsable de la bibliothèque et du service documentation de l'IRMC.

L'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) est une institution de recherche complexe à l'articulation de la recherche française et européenne d'un côté et de la recherche maghrébine de l'autre. Pour la conduite de ses programmes de

recherche, l'Institut dispose d'une bibliothèque de recherche en sciences humaines et sociales. Il met à la disposition des chercheurs et des inscrits en LMD, une bibliothèque riche de 30 000 ouvrages et brochures et de 3 300 titres de périodiques, 94 en abonnement, plusieurs titres « morts » conservés en collection et de nombreux spécimens. En moyenne, la bibliothèque accueille tous les jours 22 lecteurs. Le nombre de visites en 2011 est de 4 157 lecteurs et elle compte 870 inscrits.

La politique de la bibliothèque suit deux axes :

- Conservation d'un fonds historique exceptionnel sur la Tunisie et le Maghreb ;
- Acquisition de documents généralistes en sciences humaines et sociales et de documents traitant du Maghreb et du Monde musulman.

Conservation d'un fonds historique exceptionnel sur la Tunisie et le Maghreb

On ne peut parler des fonds de la bibliothèque de l'IRMC sans parler du Centre de Documentation Tunisie-Maghreb (CDTM, 1979-1991). En effet, la vocation première du CDTM était de conserver et réunir les fonds historiques français de Tunisie notamment les fonds de la bibliothèque interne de la Résidence générale de France à Tunis, du Contrôle Civil (1881-1956) et de la bibliothèque du Consulat de France. Après l'indépendance, la bibliothèque interne de la Résidence a été conservée dans les locaux de la chancellerie française et transférée en 1976 par le Service Culturel de cette ambassade aux fins

L'institution IRMC, son histoire, son évolution

d'inventaire, de restauration et de mise en valeur. La création et l'ouverture au public de CDTM en novembre 1979, a permis aux universitaires et aux chercheurs de consulter ces ouvrages ainsi que d'autres fonds historiques, tels ceux de Pierre Grandchamp, archiviste de la Résidence générale de France (2 800 documents) et de Charles Saumagne, historien, archéologue et avocat dans un fonds total de 10 000 volumes et 600 titres de périodiques. Ce dernier regroupe des publications officielles tunisiennes sous le protectorat français (documents non commercialisés et qui n'ont pas fait l'objet de dépôt légal en France) en plus d'ouvrages rares publiés entre 1930 et 1956 et d'un fonds de périodiques et de publications en série touchant tous les secteurs de la vie économique et culturelle de la Tunisie. En 1986, la vocation première de bibliothèque spécialisée sur le Maghreb a été élargie pour répondre aux objectifs de la recherche française de connaissance des sociétés maghrébines contemporaines : ses priorités portent principalement sur la diffusion d'une information documentaire spécialisée, l'aide aux publications, l'accueil d'allocataires de recherche, la gestion de certains programmes franco-tunisiens de coopération en sciences humaines et sociales, l'organisation de conférences et de tables rondes ainsi que sur le lancement de publications spécifiques.



Politique d'acquisition de la bibliothèque

Outre la politique de conservation de documents, les fonds de la bibliothèque s'enrichissent chaque année d'en moyenne 600 ouvrages et de 140 titres de périodiques (60 % de ces acquisitions sont des achats et le reste est constitué de dons ou d'échanges interinstitutionnels).

Une analyse fine de la politique d'acquisition de la bibliothèque, montrerait la complexité de cette dernière du fait des changements successifs de directeurs. Chaque direction a ses propres axes prioritaires de recherche, et la bibliothèque spécialisée se doit de compléter le fonds en fonction des programmes en cours.

À l'occasion des 20 ans de l'IRMC, je ne peux omettre de signaler que sa bibliothèque m'a servi d'appui pour réaliser ma thèse d'État comme elle a servi à d'autres collègues et chercheurs pour réaliser leurs thèses et faire leurs recherches. Il faut dire que la bibliothèque de l'IRMC a pu assumer ce rôle parce qu'elle est moderne et ouverte sur la production scientifique dans le domaine des sciences humaines d'une manière générale et sur la production française plus particulièrement. J'ai passé trois ans à rédiger ma thèse d'État et j'ai trouvé à l'IRMC le bon accueil, la documentation indispensable et le service rapide par un personnel compétent qui n'a jamais hésité à mettre à la disposition de tous les chercheurs la documentation demandée à des horaires d'ouverture convenant à tous les chercheurs.

Moncef Ouannès

Trois difficultés découlent de cette problématique :

La première concerne la contemporanéité : pouvons-nous étudier la période contemporaine sans se référer à des périodes plus anciennes ? Jusqu'où peut-on remonter dans l'histoire ? Ce qui est considéré comme contemporain en Tunisie commence en 1881, année de l'implantation du protectorat français. Nous retrouvons un fonds important sur les fouilles archéologiques de cette époque complété par quelques ouvrages de références sur la période antique...

La deuxième concerne l'aire culturelle traitée : pouvons-nous étudier le Maghreb en tant qu'entité isolée de la Méditerranée, ou encore du monde arabe ? Ainsi nous retrouvons des fonds assez variés. Certains documents traitent de la course en Méditerranée, d'autres des questions actuelles de l'islam, d'autres encore du partenariat euro-méditerranéen ou du conflit israélo-palestinien...

La dernière est liée au suivi et à la cohérence du fonds de la bibliothèque : il faut savoir que les programmes de recherche de l'institut changent de thématiques tous les trois ans. Pouvons-nous passer outre les ouvrages généraux ou théoriques en sciences humaines et sociales ? Pouvons-nous ne pas actualiser ces fonds et ne pas faire le suivi éditorial ? À titre d'exemple nous continuons à actualiser les fonds des divers programmes de recherche achevés depuis longtemps à savoir : les migrations, les études urbaines, les questions actuelles de l'islam, le monde islamo-méditerranéen aux XIX^e et XX^e siècles...

Deux bibliothèques : destins croisés

Au milieu des années 80, un ami historien m'a conseillé d'aller voir une bibliothèque française de recherche en cours de création.

À l'époque, je fréquentais la bibliothèque du CERES qui accueillait une foule de chercheurs et d'étudiants. Cette bibliothèque, fondée au début des années 60, offrait à ses lecteurs un espace de lecture permettant de consulter les ouvrages fondamentaux et les revues spécialisées, principalement en sciences sociales et humaines, sociologie et psychologie... Grâce au concours de Georges Gurvitch, Jacques Berque et Jean Duvignaud, alors enseignant à l'Université de Tunis, nous pouvions accéder à ce qui se publiait de mieux. Les collections de revues dont disposait le Centre nous permettaient de suivre les grands débats sur les questions et les orientations de fond qui agitaient la scène intellectuelle et universitaire de l'époque.

Mes visites à la nouvelle bibliothèque étaient espacées. Mais chaque fois que j'y revenais, je constatais la présence de nouveaux

lecteurs. À vrai dire, l'attraction qu'exerçait sur moi cette bibliothèque vient du fait qu'elle offrait un espace propice à la lecture : le cadre, le calme et la qualité du service permettent un accès rapide aux sources et favorisent la concentration intellectuelle. Les publications récentes, ouvrages et revues, portant sur les problèmes du Maghreb actuel, expliquent le nombre croissant de visiteurs parmi les jeunes doctorants en sciences sociales.

Et c'est ainsi que je suis devenu un habitué de la bibliothèque du CDTM puis de l'IRMC. Mais ce n'est pas sans regret que j'ai abandonné la bibliothèque du CERES au sein de laquelle j'ai connu et aimé les grands auteurs, les premiers sociologues et anthropologues et goûté aux plaisirs de la pensée fine. Ce n'était pas non plus sans dépit que j'ai vu cette bibliothèque régresser, offrant l'aspect d'un espace de désolation.

Salah Hamzaoui

L'institution IRMC, son histoire, son évolution

Pour conclure

L'histoire même de l'institution ainsi que la politique d'acquisition et d'échanges interinstitutionnels ont participé depuis la création du CDTM, c'est-à-dire durant 33 ans à la conservation et à l'enrichissement des ressources documentaires du Maghreb et sur le Maghreb. Pionnier de l'informatisation documentaire (depuis 1986) et de la mise en ligne du catalogue de la bibliothèque (depuis 2002), l'IRMC grâce notamment à ses bibliothécaires et ses



Christiane Randon Ben Ali, documentaliste au CDTM puis à l'IRMC de 1992 à 2003.

documentalistes successifs, Anne-Marie Planel, Catherine Cassan, Patrick Pollet, Christiane Ben Ali, Sawssen Fray et Khaled Eljomni, a le mérite de faciliter l'accès à l'information et de présenter des publications maghrébines pour des chercheurs installés à l'étranger et travaillant sur le Maghreb et dans l'autre sens, les facilités d'importation des publications européennes (françaises, anglaises, espagnoles et italiennes) pour des chercheurs maghrébins.

La documentation à l'IRMC



Khaled ELJOMNI

Documentaliste à la bibliothèque de l'IRMC.

Titulaire d'une Maîtrise en Documentation, Bibliothéconomie et Archives de l'Institut Supérieur de Documentation (Tunisie) et après avoir suivi les cours post-maîtrise de Multimédia et art

de l'image, j'ai rejoint l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain en septembre 2005.

Documentaliste, j'assure diverses tâches de la chaîne documentaire. En effet, outre le service d'accueil en bibliothèque, j'assure le dépouillement des articles de périodiques, relatifs aux différents domaines des sciences humaines et sociales en général, traitant de l'ensemble ou de chacun des pays du Maghreb et parus en langues française, anglaise et arabe.

Depuis ma prise de fonction, j'ai participé à la recotification et au reclassement du fonds des brochures et des ouvrages tout en passant d'un classement systématique à un classement par format.

J'ai également inventorié le fonds de la Résidence, qui est un fonds très intéressant,

contenant la liste des publications officielles et semi-officielles de la Résidence de France en Tunisie et qui couvre la période de 1881 à 1956. J'ai en outre dépouillé la Revue tunisienne éditée à l'époque par l'Institut de Carthage.

Le travail à l'IRMC offre une perspective intéressante pour étudier le Maghreb contemporain mais aussi son passé, dans les secteurs liés aux sciences humaines.

L'IRMC ayant pour mission de mettre les connaissances à la disposition des chercheurs, le documentaliste se doit de rechercher les meilleurs moyens intellectuels et de communication en vue de présenter les moindres détails du fonds qu'il traite, avec respect de l'information et en toute objectivité (de forme ou de contenu).

Patrick POLLET est parti le 9 février 2013 pour un voyage sans retour

C'est avec une immense tristesse que tous les collègues de l'IRMC (les « anciens » qui l'ont connu, et ceux encore en poste à Tunis actuellement) ont appris le décès de Patrick des suites d'une longue maladie.

Patrick Pollet a été bibliothécaire à l'IRMC du 1^{er} septembre 2002 au 31 décembre 2004.



Nous gardons tous l'image d'un Patrick à la fois très professionnel et sérieux dans son travail et aussi très drôle, ouvert et généreux.

Nous reprenons ici les paroles de sa famille « Le malheur de l'avoir perdu ne doit pas faire oublier le bonheur de l'avoir connu ».

L'IRMC ou l'ancrage dans son temps par le renouvellement



Romain COSTA

est responsable des publications et des ressources électroniques à l'IRMC.

Recruté en 2009 comme documentaliste puis secrétaire de rédaction à l'IRMC, dans le cadre d'un volontariat international en administration, j'ai eu la chance de travailler et d'apprendre le métier d'éditeur scientifique au côté d'Anne-Marie Panel. Lors de son départ à la retraite, on m'a proposé de prendre la relève dans ses fonctions éditoriales que j'occupe depuis 2011. Mes disciplines de formation étant l'archéologie et l'histoire antique méditerranéenne avec une spécialité en égyptologie, je n'étais pas prédestiné à travailler sur la période contemporaine et c'est pourtant cette particularité et cette distance critique qui semblent avoir joué en ma faveur au moment de mon second recrutement sur un contrat de l'IRMC. Dès lors, puis dans l'exercice de mes fonctions, j'ai compris que l'IRMC n'était pas un centre de recherche comme les autres puisqu'on me

faisait confiance sans *a priori* sur ma formation et sans me restreindre à une « case » professionnelle.

Cette expérience personnelle, à la fois dans une fonction temporaire (volontariat) et une fonction permanente et de responsabilité (au service des publications), m'a permis de toucher du doigt une problématique dont on n'a pas forcément conscience. Une des difficultés majeures d'un institut de recherche, dont la majorité de ses acteurs est « en roulement » (directeurs, chercheurs, documentalistes et informaticiens), réside dans la continuité d'une politique générale de fonctionnement. Comment, en effet, préserver une identité, des partenaires, reconduire une image, une organisation, une communication quand les principaux leviers de l'institut sont sans cesse remplacés ? Comment poursuivre une tradition ou perpétuer un héritage quand les forces vives d'un jour sont renouvelées le lendemain, apportant avec elles, de nouvelles visions, de nouveaux outils et de nouvelles idées ?

La réponse s'impose d'elle-même, l'IRMC ne peut être réduit à une succession d'identités qui se dissolvent, se contredisent, se concurrencent, c'est le renouvellement qui est la seule identité de l'IRMC. Du fait de ses vingt ans d'âge et de ce perpétuel changement, l'IRMC n'a en effet pas le temps de se constituer un « bagage culturel » idéologique figé, il n'y a pas de recherches ou de disciplines favorisées, pas de réseau déjà constitué, pas de certitudes arrêtées ni de ruptures

définitives et c'est ce qui en fait un lieu si particulier. Ce renouvellement encore à l'œuvre permet au contraire la remise en question, l'ouverture d'esprit, la mise à jour épistémologique et méthodologique, il permet d'échapper aux querelles des écoles de pensées, d'accorder une même importance à toutes les générations de chercheurs, de travailler sur tous les sujets, dans tous les réseaux, puisque le conservatisme et le confort n'ont pas le temps d'installer une routine, aussi bien pour les chercheurs que pour les personnels administratifs qui doivent eux aussi s'adapter à de nouvelles habitudes et de nouvelles manières de travailler.

L'institut, vingt ans après sa naissance, continue de se construire. J'essaie pour ma part de participer au-delà des publications, à la mise en place d'une communication virtuelle, poussant aujourd'hui la visibilité de l'IRMC sur les réseaux sociaux, HAL-SHS ou hypothèses.org, en l'inscrivant dans les programmes d'édition électronique afin de numériser et rendre accessible sur Internet l'ensemble de ses publications passées ou à venir.

Ces innovations, comme toutes les autres, ne pourraient se faire sans ces apports successifs de personnels. Dynamisé par ses acteurs renouvelés et concrétisé *via* ses acteurs permanents, c'est la conjugaison de leur travail qui permet à l'institut d'être profondément ancré dans son époque et de traiter les questions de son temps. Cette « maison » aura donc de l'avenir aussi longtemps que le renouvellement sera à l'œuvre.

L'IRMC et sa visibilité numérique



Site Internet : <http://www.irmcmaghreb.org/>



Espace HAL SHS : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/IRMC>



Compte Twitter : <https://twitter.com/IRMCtunis>



Carnet de l'IRMC : <http://irmc.hypotheses.org/>



<https://www.facebook.com/IRMC.Tunis>

L'institution IRMC, son histoire, son évolution

L'IRMC et l'Institut français de Tunisie (IFT)

L'IRMC, depuis sa création, se situe au carrefour institutionnel de plusieurs dispositifs correspondant à des objectifs et à des formes de partenariats spécifiques : le Ministère français des Affaires étrangères qui valorise la production de connaissances sur la Tunisie et l'ensemble du Maghreb ; le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) qui vise plutôt la recherche fondamentale et l'entretien des réseaux « d'excellence » ; les universités et les institutions de recherche magrébines en quête de partenariat et de co-constructions scientifiques ; puis les services de l'Ambassade de France à Tunis, qui souhaitent sa visibilité et sa participation à la présence de la culture et de la langue française, ainsi qu'au débat d'idées en matière de coopération universitaire et scientifique. C'est dans ce dernier cadre que l'IRMC entretient des relations suivies avec l'Institut français de coopération, devenu aujourd'hui l'Institut français de Tunisie (IFT). Ainsi après un soutien indifférencié de l'IFC au fonctionnement de l'IRMC lors de sa fondation, s'est progressivement mise en place une coopération fondée sur des objectifs partagés et sur des projets communs.

Les modalités de travail

Dans le cadre du soutien de l'IRMC aux étudiants boursiers et à la recherche universitaire, des contacts étroits sont noués avec les services de coopération de l'IFT. Ces contacts sont régulièrement répartis entre la coopération éducative et pour le français en matière d'orientation sur des stages linguistiques ; la coopération scientifique et technique en vue du montage de projets, des partenariats Curien et d'une présence au CMCU ; la coopération universitaire lors d'échanges ou d'actions de coopération (cursus communs) entre universités françaises et tunisiennes, ainsi que par le biais d'une présence de l'IRMC au Forum des orientations universitaires. Dans ce cadre, l'Institut de recherche joue un rôle important pour le conseil à l'octroi de bourses d'études (comité mixte Michel Foucault) et apporte régulièrement son expertise dans les commissions de sélection et d'attribution de soutiens à l'organisation de colloques et de manifestations scientifiques. Il contribue ainsi, dans un rôle

de courroie de transmission, à promouvoir les sciences humaines et sociales, et à renforcer leur présence et leur audience au sein des services de l'IFT. De leur côté les attachés concernés et/ou le conseiller culturel, participent régulièrement à des réunions ciblées (dont les conseils scientifiques du Pôle Maghreb et les comités mixtes franco-tunisiens de suivi des activités de l'IRMC), contribuant ainsi à une meilleure circulation de l'information entre les deux établissements.

Les actions communes

Elles sont nombreuses et variées. Elles peuvent tout d'abord concerner des invitations d'universitaires et de chercheurs en France ou en Tunisie, puis des aides financières à la publication (bulletin *Correspondances* en 1998-2000, *Lettre de l'IRMC* en 2013) ou à des enquêtes nationales (les diplômés et les ingénieurs en Tunisie, 1999-2002 avec l'INTES), ainsi que des soutiens financiers à des colloques et manifestations internationales (dont les *Chantiers de la recherche au Maghreb* en 2006 ou le colloque de l'AISLF en 2007). Elles concernent aussi les partenariats retenus avec le Fonds d'Alembert, et pour lesquels l'IRMC a eu en charge la définition des thèmes et la conduite des conférences. Citons à ce titre le projet de 2003, *Nouveaux risques et culture du risque : quel avenir pour les sociétés contemporaines ?* et celui de 2004-2006, *Construire un monde ? Mondialisation, pluralisme et universalisme*, qui a donné lieu à la publication d'un ouvrage en 2007, sous la direction de Pierre Robert Baduel. Enfin, notons qu'en 2006-2007, l'IRMC a servi de conseil scientifique pour l'organisation des conférences de la manifestation organisée par l'IFT sur *L'image révélée. Orientalisme/Art contemporain*.



Plus récemment et depuis la révolution tunisienne, plusieurs actions notoires ont sensiblement rapproché les relations de l'IRMC et de l'IFT. Citons d'abord

l'organisation d'un cycle de conférences en partenariat conjoint avec la Médiathèque Charles De Gaulle, la BNT (Bibliothèque nationale de Tunisie) sur le thème : *Avec quels outils penser la société tunisienne aujourd'hui ?* Cinq conférences sont, entre autres, à signaler : « Les perspectives et nouveaux enjeux de l'édition au Maghreb » (Luc Pinhas), « Plus d'une langue » (Barbara Cassin), « La communication : guerre et paix au XXI^{ème} siècle » (Dominique Wolton), et enfin au printemps 2013, « Aménagement du territoire » (Jean-Louis Guigou) et « Décentralisation » (Jean-Pierre Worms). Mentionnons de même la présence ponctuelle lors de réunions de chercheurs à l'IRMC, de conférenciers du collège de France invités par l'IFT (Henri Laurens, Pierre Rosanvallon).

Citons aussi l'organisation conjointe en mai 2012 avec l'IFT, l'IRMC, l'IRD et l'Institut Pasteur, d'un séminaire sur l'histoire orale et la mémoire des Instituts Pasteur au Maghreb. Anciens directeurs et personnels de ces instituts ont pu y débattre sur le rôle historique de ces Instituts dans la distribution des produits pharmaceutiques, avec les facultés de médecine et d'enseignement, dans la transmission des connaissances, à travers la veille sanitaire et scientifique etc.

Mentionnons le récent partenariat (décembre 2012) de l'IRMC avec le MAE (Institut français Paris), l'IFT et la BNT lors du Forum sur la question comparée de la transition énergétique au Maghreb dans le cadre de la manifestation annuelle « Sciences en questions ». Ce forum, organisé par Sylvie Daviet (professeur à l'Université d'Aix-Marseille en délégation CNRS auprès de l'IRMC) avec le soutien de Yannick Leroux (attaché de coopération scientifique auprès de l'IFT), a permis de rassembler pour la première fois en Tunisie autour d'une même table et sous l'égide des sciences sociales, des acteurs publics et privés non académiques et des universitaires.

Enfin, des rencontres scientifiques sur l'entrepreneuriat des industries culturelles au Maghreb se tiendront à l'Institut des Hautes Etudes de Carthage en mai 2013, en partenariat entre l'IRMC, le LABSIC Paris 13, l'IHEC et l'IFT avec le soutien du Bureau du livre et de la Médiathèque (sous la responsabilité de Rosa Salesne-Blanco).

L'institution IRMC, son histoire, son évolution

N'omettons pas non plus de signaler la présence conjointe de nos deux institutions sur des manifestations ponctuelles (escale à Tunis de « Ulysse 2009 », journées audiovisuelles en 2010, Forum social de 2011), ainsi que lors des sessions régulières de la Foire internationale du livre de Tunis.

En conclusion, il convient d'insister sur le fait que les relations nouées entre l'IRMC et l'IFT ont toujours eu lieu sur la base d'un consentement volontaire tenant compte des objectifs spécifiques des deux institutions, l'une en matière scientifique et l'autre en matière d'action culturelle. Et il faut

reconnaître que cela n'alla pas toujours de soi. Si les chercheurs de leur côté ont pu revendiquer leur « autonomie scientifique » face aux services culturels français, à la mission diplomatique française et au politique, les Conseillers culturels successifs n'ont pour leur part pas hésité à rappeler la nécessité « pour les chercheurs de prouver aux décideurs l'utilité de leurs investigations ». Il faut toutefois resituer ces résistances mutuelles dans le contexte des « années Ben Ali » où l'IRMC, certainement sauvé par sa dimension internationale, tentait de s'imposer comme un « espace de liberté »

en équilibre instable entre le contrôle du pouvoir tunisien et le maintien d'une autocensure à minima souhaitée par ses tutelles. Il semblerait toutefois que la révolution tunisienne et le projet désormais commun tant pour le Gouvernement français et l'IFT que pour l'IRMC, de s'inscrire dans une transition démocratique consensuelle, aient contribué au rapprochement de ces deux institutions au service de nouvelles modalités de la « diplomatie scientifique » en Méditerranée.

Pierre-Noël Denieul

Entretien de Pierre-Noël Denieul avec François Gouyette, Ambassadeur de France en Tunisie



François GOUYETTE

Ambassadeur de France en Tunisie.

◆ *À l'occasion de cette livraison de La Lettre consacrée aux vingt ans de l'IRMC à Tunis, je vous remercie vivement d'avoir bien voulu accepter le principe de cet entretien à bâtons rompus autour des Instituts français de recherche et de la mission des sciences sociales à l'étranger. Je sais que vous connaissez bien le monde de la recherche, et je commencerai par une question un peu personnelle. Comment vous êtes-vous familiarisé avec les sciences sociales ?*

Cette familiarité est naturelle si je puis dire, dans la mesure où j'ai fait des études de droit et à l'Institut d'études politiques de Paris, mais aussi de langue arabe dans le cadre du cursus de l'INALCO (Institut national des langues et civilisations orientales). Il est clair qu'il y a là une dimension de civilisation déterminante, et qui touche à l'histoire des relations internationales. Et c'est en

m'intéressant à ces deux aspects que je me suis bien évidemment familiarisé avec les sciences sociales telles qu'on les conçoit dans le cadre de la recherche sur le devenir des civilisations.

◆ *Et avec les Instituts français de recherche à l'étranger ?*

Dans le cadre des fonctions que j'ai exercées, j'ai pu me familiariser davantage avec les institutions françaises qui travaillent dans ce domaine et notamment les Instituts. La première expérience que j'ai eue du fonctionnement concret d'un Institut français de recherche, c'est à Damas en Syrie lorsque j'étais n° 2 de l'ambassade de 1990 à 1993, et Jacques Langhade, un arabisant de Bordeaux, dirigeait cette institution. J'ai pu y voir toute l'utilité d'un tel Institut, à la fois académique en terme de connaissance du terrain, mais aussi pour les relations qu'il pouvait entretenir avec les services de l'ambassade. Ma seconde expérience a été en Turquie lorsque n° 2 à l'ambassade en 1996-97, j'ai découvert l'IFEA, Institut français des études anatoliennes. C'est aussi un prestigieux Institut qui a toujours joué un rôle de veille non seulement sur l'époque ottomane mais aussi sur l'époque contemporaine, et qui était aussi étroitement associé à la vie de l'ambassade. Stéphane Yerasimos, aujourd'hui décédé, a été un grand directeur de l'IFEA, où j'ai eu l'occasion de rencontrer des chercheurs. Je me souviens aussi du directeur de l'Institut français pour l'Asie centrale basé à Tachkent, lors d'une visite que j'avais effectuée en Ouzbékistan dans une

délégation qui accompagnait le président Mitterrand lors de son dernier voyage dans cette région en 1994. Et puis sur le Maghreb il y a bien sûr le Centre Jacques Berque de Rabat et l'IRMC à Tunis.

◆ *Quel regard portez-vous sur les travaux de ces différentes institutions et plus particulièrement sur ceux de l'IRMC ?*

Son directeur est associé à la vie et au travail de l'ambassade, il assiste périodiquement aux réunions des chefs de service. C'est un signe de confiance bien sûr, c'est aussi un signe qu'il est partie prenante de cette équipe de France que j'ai l'honneur de diriger ici. Et je considère que c'est un élément important de notre dispositif de coopération. Mais au-delà, car on ne saurait réduire la recherche sur le Maghreb contemporain à cette seule dimension, même si elle reste importante, il s'agit d'un observatoire diversifié et multiforme des réalités de l'histoire du protectorat et de la Tunisie d'avant le protectorat, mais aussi de la Tunisie d'aujourd'hui.

◆ *Dans la mesure où la mission de l'IRMC couvre « le Maghreb contemporain », peut-on dire que son action dépasse le bilatéral franco-tunisien ?*

Je peux me référer à mon expérience récente de la Libye où j'étais ambassadeur et où pour la première fois j'ai pu connaître l'IRMC puisque j'y ai reçu avec vous les chercheurs tunisiens qui travaillaient sur la Libye autour de la relation franco-libyenne. Aujourd'hui en Libye, la situation est telle que Tunis peut plus que jamais se voir

L'institution IRMC, son histoire, son évolution

conforté dans son positionnement de centre de veille à l'échelle régionale. De son côté l'Algérie qui est un pays majeur du Maghreb nécessiterait peut-être qu'un Institut lui soit consacré, même si son absence à ce jour s'explique sans doute pour des raisons historiques de la période du terrorisme. Mais que l'IRMC ait une vocation régionale qui couvre la Libye me paraît nécessaire. D'ailleurs les services économiques de l'ambassade couvrent aussi la Libye, et la vocation régionale y est à renforcer.

◆ *Vous avez employé le terme de « veille » à propos de la recherche, c'est-à-dire...*

Oui absolument. Je considère qu'un Institut comme l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, et comme d'autres instituts d'ailleurs, a une fonction de veille sur la société, et là on revient au primat de la sociologie dans l'approche du pays où nous nous trouvons. Il est évident que si on ne valorise pas cette fonction, il y aura un déficit dans la manière dont on peut tirer profit de l'existence d'un tel institut.

◆ *Vous parliez de l'IRMC comme d'un observatoire de la Tunisie d'aujourd'hui. Que peuvent en dire les sciences sociales ?*

La sociologie peut être un angle d'approche particulièrement utile aujourd'hui dans un pays qui depuis la révolution est en train de chercher sa voie pour édifier un état démocratique et une transition, amorcée depuis deux ans maintenant – mais à l'échelle de l'histoire deux ans c'est bien peu – et que la France a choisi d'accompagner avec tous les outils de coopération, dont l'IRMC par sa spécificité. Je pense qu'il faut mettre l'accent sur le suivi, sur les études et la recherche contemporaines, sur l'observation des réalités politiques, économiques et sociales, sociologiques et culturelles de la Tunisie post révolution. C'est un sujet qui peut recouper d'ailleurs des travaux qui sont menés par l'IRD ou par d'autres organismes. Cela ne signifie pas que les autres travaux sont dénués d'intérêt mais on est quand même aujourd'hui dans une phase qui requiert la mobilisation de toutes les compétences en matière de recherche et

d'analyse, et les chercheurs doivent bien évidemment contribuer à cet important travail d'observation.

◆ *Par exemple ?*

Vous évoquiez l'examen du projet de constitution, mais il peut y avoir d'autres sujets comme par exemple l'Islam tunisien dans sa diversité, les tendances qui le traversent, les mouvements qui le travaillent, et puis au plan sociologique aussi la compartimentation et la fragmentation de la société. On est aujourd'hui au lendemain d'une tragédie de l'immolation d'un jeune marchand ambulant qui rappelle deux ans plus tard celle de l'immolation de Bouazizi qui a été le point de départ d'une révolution encore inachevée, qui n'a pas rempli toutes ses promesses – mais sans doute ne le pouvait-elle pas – en termes de satisfaction des besoins de la population. On voit bien qu'il y a là des questions fondamentales qui mériteraient qu'un Institut comme l'IRMC se penche davantage sur les réalités socio économiques sans préjuger de ce que font d'autres par ailleurs.

◆ *Pensez-vous qu'un chercheur puisse se positionner comme un conseiller de politique ou de la diplomatie ?*

Cela renvoie à la conception du rapport que l'on peut voir entre diplomatie et recherche. Cela suppose que soient clairement définies les missions de chacun ou que soit affirmé aussi le principe de l'indépendance qui doit s'attacher à la recherche et à la qualité et au statut du chercheur. Le chercheur ne doit pas se considérer ou être considéré comme un auxiliaire de l'Etat ou de l'administration. En même temps, je dirai que la recherche n'est pas neutre, elle s'inscrit aussi dans un contexte qui est celui de l'action d'un Etat. Il faut donc trouver un équilibre entre ces exigences : les exigences d'indépendance légitime du scientifique qui ne doit pas être soumis à des contraintes qui iraient à l'encontre de ses convictions et de sa conscience, et en même temps ne pas considérer que la recherche est quelque chose de totalement abstrait et ne s'inscrit pas dans un contexte. De surcroît pour un

institut de recherche français, il ne serait pas compréhensible qu'il inscrive son action à l'extérieur de l'Etat qui le soutient. Je crois que tout est question de gradation.

◆ *Que pensez-vous de cette notion de « diplomatie scientifique » ?*

Il est tout à fait pertinent de réfléchir à ce que peut être l'apport de ce que l'on appelle diplomatie scientifique. On parle beaucoup de diplomatie économique, la diplomatie scientifique est un concept moins familier mais qui a sa pertinence dans la mesure où la connaissance des pays et sociétés avec lesquels nous coopérons, est un atout essentiel. Dans un monde extrêmement compétitif, la diplomatie française ne peut négliger aucune piste et aucune perspective pour renforcer sa position. Alors dans un pays comme la Tunisie, il est clair que l'existence d'un centre de recherche ou d'un vivier de chercheurs français et tunisiens doit être mise en valeur.

◆ *Pour terminer, que souhaiteriez-vous dire aux chercheurs de l'IRMC ?*

Je reviendrai sur les propos que j'ai tenus sur l'utilité de l'Institut telle que je la conçois. Je crois que les chantiers sont nombreux, multiformes et pluridisciplinaires. La synergie avec l'IRD, l'Institut de recherche sur le développement, doit être renforcée, et il faut veiller à ce que plus de liens soit assurés entre ces instituts qui travaillent sur des secteurs et domaines différents, mais qui peuvent aussi avoir un intérêt commun à travailler ensemble, ainsi qu'avec les autres instituts à l'échelle régionale. Puis sur le fond, le chantier de la révolution est ouvert. Il est d'une extrême richesse et se décline dans tous les domaines que j'ai déjà mentionnés, le politique, la constitution, les institutions, la sociologie, l'économie et la culture. Encore une fois j'insiste sur le principe de l'indépendance du chercheur mais qui ne suppose pas qu'il reste enfermé dans une bulle étanche face aux services de l'ambassade. Au contraire il doit y avoir synergie dans le respect de chacun, mais dans un but de connaissance et de compréhension du pays dans lequel nous vivons.

